RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur

cres
Comité régional d'éducation pour la santé
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur

cres
Comité régional d'éducation pour la santé
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

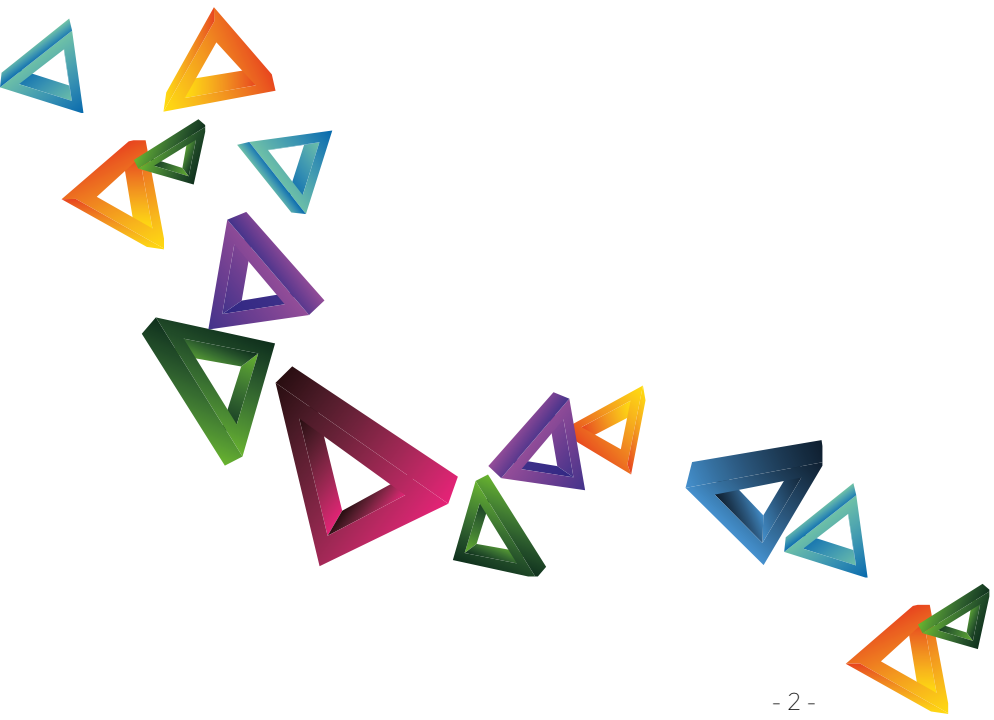

ÉDITORIAL

Les années 2020, 2021 et 2022 ont été centrées sur la lutte contre le Covid-19, une pandémie mondiale inédite, et chacun se souviendra d'une expérience hors du commun. La prévention et la promotion de la santé ont été les facteurs prépondérants à la maîtrise d'une propagation du virus, ainsi que la vaccination.

La réactivité collective, la prise en compte des nouveaux gestes barrières, la vaccination, la solidarité citoyenne... ont également témoigné de la capacité de chacun à opérer un changement au service d'un système de santé.

La prévention et la promotion de la santé ont confirmé leur place fondamentale dans notre système de santé. Et c'est avec cette conviction que le CRES a déployé sa mission en 2023.

Le CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur et son Bureau, sa direction et son équipe, sont heureux de vous présenter le bilan d'activités pour l'année 2023.

En étroite collaboration avec les comités départementaux 13, 04, 05, 06, 83 et 84, l'activité a contribué à déployer la prévention et la promotion de la santé dans notre région en répondant à la demande de l'ensemble des acteurs, au travers du centre de ressources, des bases de données, de la mise à disposition d'outils pédagogiques. Les conseils et accompagnements en méthodologie de projet, les formations et les sensibilisations ont été nombreux. L'animation régionale pour le développement de programmes et le soutien aux politiques publiques ont apporté un éclairage sur les actions mises en œuvre dans les territoires, la déclinaison régionale de politiques nationales comme la vaccination ou encore le mois sans tabac... L'organisation de journées régionales autour du PTSM, de l'éducation thérapeutique, de la prévention du suicide, du programme Ecoute tes oreilles ou de l'alimentation durable s'est poursuivie. La mise en œuvre du plan de prévention des chutes chez les personnes âgées a pu être lancée.

L'exercice 2023 s'est inscrit dans un objectif de renforcement de la prévention et de la promotion de la santé, articulé au contexte de réactualisation du Programme Régional de Santé 3, porté par l'Agence régionale de santé. Les évolutions concernent également la santé environnement au regard du défi climatique à relever mais avant tout parce que l'environnement favorable à la santé nécessite d'intégrer plus que jamais la prise en compte de l'ensemble des déterminants favorables à la santé et l'approche globale One health. C'est ainsi que l'élaboration du PRSE 4 a fait l'objet d'un travail étroit avec les institutions, ARS et Région Sud, tout comme le PRS 3.

Construire les conditions favorables au maintien d'un capital santé tout au long de la vie, prévenir au quotidien, soutenir le développement des compétences psychosociales au plus tôt pour agir sur les comportements, se saisir des interventions précoces pour essaimer la littératie en santé dans tous les domaines, sont autant d'opportunités de réduire les inégalités sociales de santé. Au plus proche des populations selon l'aller vers, le PRS 3, validé en fin d'année, sera pour le CRES l'occasion de proposer le déploiement d'une prévention et promotion de la santé incontournables et en phase avec les nouveaux défis. La mise en place des bilans de prévention aux âges clés de la vie dès 2024 en est une illustration.

Noura Payan
Directrice du CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sommaire

Financements 2023 5

Activités du CRES : panorama 6

Organigramme 8

Faits marquants 2023 10

Participation à la politique régionale et nationale de santé 12

1 Documentation : le centre de ressources documentaires 13

2 Communication 15

3 Bases de données 17

4 Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS) 19

5 Vaccination 23

6 Nutrition 25

7 Santé sexuelle 26

8 Santé mentale 28

9 Éducation thérapeutique du patient (ETP) 36

10 Mois sans tabac 41

11 Accompagnement et animation territoriale 43

12 Santé environnement 46

13 Bien vieillir 58

14 Cancer 60

15 Santé au travail 62

16 Accompagnements méthodologiques 64

Les sigles 65

Financements 2023

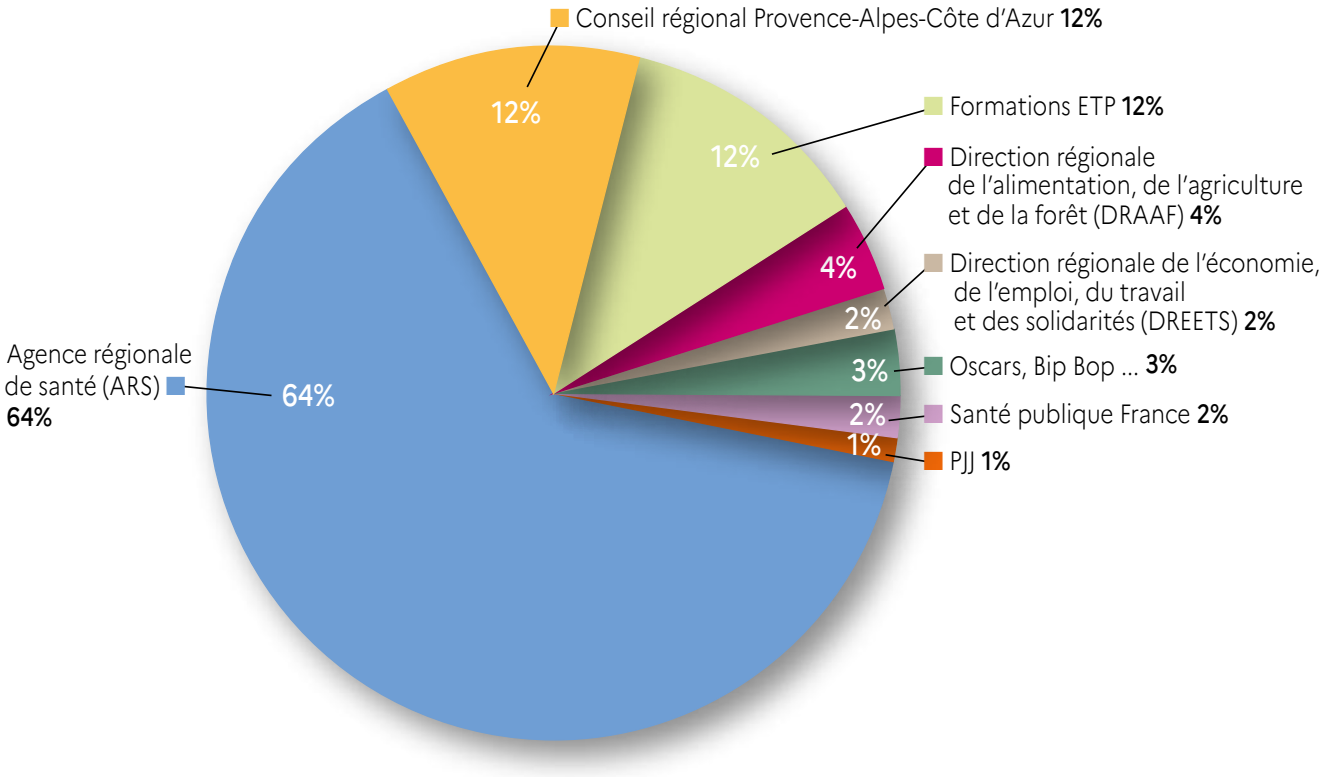

Répartition des financements du CRES

Activités du CRES : panorama

Centre ressource en prévention et promotion de la santé

Le Comité régional d'éducation pour la santé est un centre de ressources en prévention et promotion de la santé. Il a, au fil des ans, des besoins et des moyens, développé une palette d'activités qui se déclinent de la manière suivante :

1. Ressources documentaires

1- Ressources documentaires

> Veilles documentaires : sélection et diffusion d'information
> Transfert de connaissances : recherche documentaire, sélection bibliographique, dossier documentaire, prêt de documents
> Constitution d'une base de données bibliographiques et d'outils pédagogiques en éducation et promotion de la santé : Bib-Bop
> Vulgarisation de données probantes : travail de partenariat avec la Chaire Unesco EducationS&Santé sur le rôle de l'école dans la réduction des inégalités de santé
> Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES
> Participation aux rencontres des documentalistes sanitaires et sociales de la région

2. Valorisation Analyse

2 – Valorisation et analyse de l'activité, des acteurs, des productions et des outils

> OSCARS
> Mon ETP
> Le Filin

3. Formation Sensibilisation

3 – Formation, sensibilisation, professionnalisation

> En présentiel : méthodologie et évaluation, OSCARS et SiRSé, éducation thérapeutique du patient, santé environnementale, entretien motivationnel…
> En ligne : webinaires en santé environnementale, e-learning vaccination, webinaires Mois sans tabac et vaccination …
> Formations universitaires : masters santé publique, Staps, accueil d'internes de santé publique…
> Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

4. Communication

4 - Communication

> Outils de communication : site web, bulletin d'information, newsletters, comptes Twitter et Linkedin
> Relais des campagnes nationales : Semaine européenne de la vaccination, Mois sans tabac ...
> Campagnes de communication régionales
> Événementiels
> Participation au réseau régional des responsables de communication en santé publique

5. Animation régionale

5 – Animation régionale

> IREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
> Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé : coordination, comités techniques, formations, conseil méthodologique, séminaires, thé santé
> Semaine européenne de la vaccination
> Mois sans tabac
> Soutien à la mise en place de maisons régionales de santé : état des lieux local, accompagnement méthodologique
> ASV, CLS, CLSM
> Dispositif régional Santé travail/Promotion de la santé
> Protection judiciaire de la jeunesse
> Centre ressources ETP : documentation, accompagnement méthodologique, innovation, animation des acteurs
> Santé mentale et PTSM
> Plan antichutes en région
> Éducation à l'alimentation durable et au goût

6. Impulsion d'actions régionales

6 – Impulsion d'actions régionales

> Ratatouille et cabrioles
> Dispositif de formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire
> Écoute tes oreilles
...

7. Recherche interventionnelle

7 – Recherche interventionnelle

> MotivacMater

8. Création de supports pédagogiques

8 – Création de supports pédagogiques

> Guide méthodologique environnement Celester
> Mallettes Planète, Comète
> En patientant
> Le Mouskit
> ETP en scène

Partenaires

Partenariats :

Participations aux instances décisionnelles et démocratiques

Participation aux instances décisionnelles et démocratiques

> Régionales : CRSA, comités techniques de la Région et de l'ARS, comités de pilotage du PRSE, de la PJJ, CORALIM, Observatoire de la restauration durable de Mouans-Sartoux, CSO...
> Nationales : Fédération Promotion Santé, Santé publique France...

Financements

Financements

ARS, Conseil régional,
Santé publique France, DREETS
autres ARS, autres IREPS, DRAAF, PJJ,
Formations ETP.

Le CRES est organisme de formation enregistré sous le n° 93131181013, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Il est enregistré par l'Agence nationale du DPC (n°5058) et est également organisme Datadocké.
Il est certifié QUALIOPI depuis février 2022.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivant : ACTIONS DE FORMATION.

Organigramme

Le Bureau

Président du CRES

Pr Pascal Auquier

Médecin épidémiologiste à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique et enseignant à la Faculté de médecine en charge d'une unité de recherche sur l'analyse des systèmes de santé

Vice-président

Tanguy Marqueste

Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences du sport, responsable du master activité physique adaptée

La direction

Directrice du CRES

Noura Payan

L'équipe

Communication

Lisbeth Fleur

Responsable de la communication, et des projets vaccination

Documentation, gestion de bases de données, numérique

Nathalie Cornec

Responsable de la gestion de l'information et des bases de données

Gaëlle Lhours

Responsable de la gestion documentaire et coordonnatrice des activités santé-environnement

Stéphanie Marchais

Chargée d'ingénierie documentaire ETP

Valérie Bouiller

Documentaliste

Chargés de projet et formateurs

Perrine Burdet

Chargée de projets Santé environnement

Emmanuel Courtois

Chargé de projets Santé mentale, PTSM région Dynamiques territoriales de santé

Béatrice Lacroix-Jouve

Chargée de projets Coordination du PTSM 13

Cécile Chaussignand

Chargée de projets Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé Accompagnements méthodologiques PJJ Promotrice de santé

Célia Crema

Chargée de projets Développement de l'offre de santé dans les quartiers Nord de Marseille

Hélène Milan

Chargée de projets Nutrition, santé environnement prévention cancers

Farah Ibrahimi

Chargée de projets Base de données OSCARS

Hania Nogues

Chargée de projets Ambassadrice Mois sans tabac, Pass santé jeunes

Secrétaire général

Pr Laurent Boyer

Médecin de santé publique, chef du département d'information médicale à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique, spécialiste des questions de santé mentale et de psychiatrie

Trésorier

Dr Rémi Laporte

Pédiatre à l'AP-HM, permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

Les **Pr Roland Sambuc et Jean-Marc Garnier** sont Présidents d'Honneur.

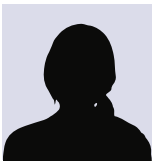

Gabrielle Peyres
Chargée de projets Santé mentale, PTSM région Personnes âgées

Pierre Sonnier
Pharmacien, formateur en ETP, chargé de projets

Vanessa Pezé
Docteure en psychologie sociale, psychologue sociale de la santé formatrice en ETP

Jessica Vieljus
Chargée de projets Santé travail Santé mentale Dispositif de formation au repérage et à l'intervention en crise suicidaire

Benoît Saugeron
formateur ETP, chargé de projets ETP et maisons de santé pluriprofessionnelles coordonnateur du centre de ressources en éducation du patient

Service administratif

Florence Aubert
Secrétaire

Fahrye Hassankocaoglu
Service administratif

Djamila Lemaire
Secrétaire administrative et comptable

Jacqueline Rius
Secrétaire ETP

Les formateurs et intervenants ponctuels

Anne Brozetti, *coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne*

Catherine Corbeau, *médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier*

Alain Deccache, *professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain*

Corinne Debiossac, *formatrice en éducation thérapeutique*

Carole Deccache, *docteur en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse*

Virginie Demdoum, *cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes*

Nadège Enert-Barbero, *psychologue clinicienne*

Aurore Lamouroux, *docteur en psychologie sociale de la santé, Marseille*

François Martin, *pneumologue, médecin de santé publique, Chartres*

Manuel Do O Gomes, *psychopraticien, Paris*

Marie Jardin, *ORS PACA*

Isabelle Puech-Samson, *pharmacienne, Montpellier*

Isabelle Pourrat, *médecin coordonnateur ETP, Pégomas*

Fabienne Ragain-Gire, *formatrice en santé, patiente partenaire en santé*

Les contributeurs experts

Éric Breton, *EHESP*

Pr Alain Deccache, *Professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain*

Pr Daniel Floret, *Université Claude Bernard, Lyon 1*

Valérie Ivassenko, *Chargée de projet à la Chaire UNESCO EducationS & santé*

Pr Didier Jourdan, *Professeur, titulaire de la Chaire UNESCO EducationS & santé*

Faits marquants 2023

Deux colloques régionaux en santé publique

Le CRES a organisé sur l'année deux colloques régionaux en santé publique.
Le premier, en février 2024, avait pour thème **« stratégie de prévention et de promotion de la santé en région : réflexions pour les 5 années à venir ».**
S'inscrivant dans le double contexte de l'élaboration de la stratégie nationale de santé 2023-2033 et de la diffusion du Projet régional de santé 2023-2028, ce colloque avait pour objectif de soutenir la réflexion des acteurs de la région sur les stratégies d'intervention qui visent à favoriser la prévention et la promotion de la santé dans les politiques et actions régionales.
Il a réuni à Marseille 217 personnes et a fait l'objet du dossier d'un des numéros du bulletin Priorités santé.
Le deuxième, organisé en mars 2024 à Aix-en-Provence, avait pour thème **« Les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement »**.
Au programme de la journée : état des lieux et enjeux que constituent les mobilités actives, lutte contre la sédentarité, promotion de l'activité physique et développement de cadres de vie plus agréables et plus sains. Ainsi que des témoignages de collectivités de la région et des présentations de ressources et d'outils. Près de 80 professionnels y ont participé.
Ces événements ont été financés par l'ARS PACA et organisés avec le soutien de partenaires dans le cadre de comités de pilotage.

Éducation thérapeutique du patient : de nouvelles publications

Quatre nouvelles publications ont été réalisées en 2023, sur un thème ou une problématique liés à l'ETP :

- Le document « l'éducation thérapeutique dans les structures d'exercice coordonné », pour aider les structures à développer des programmes
- L'enquête sur « les activités des diplômés du CU/DU patients experts maladies chroniques d'Aix-Marseille Université » afin de connaître le devenir des patients experts formés
- Une fiche Synthep sur « Comment créer des habitudes en activité physique ? »
- Et enfin une autre fiche Synthep sur « Comment rendre accessible et favoriser la participation des personnes en situation de précarité/ vulnérabilité aux programmes d'ETP ? »

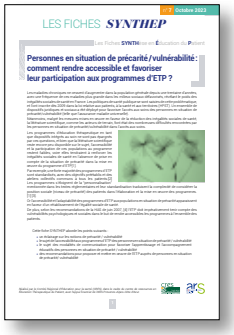

Une série de webinaires pour les professionnels de santé

Le CRES a organisé en 2023 treize webinaires à destination des professionnels de santé, sur des sujets liés à la santé environnementale (6), la vaccination (4), ou l'éducation du patient (3).
Des temps d'information et d'échanges d'une à deux heures, qui permettent de mettre à jour ses connaissances et de poser des questions en direct à un expert de la thématique.

Le programme « Écoute tes oreilles » inscrit au registre national des interventions efficaces

Le programme régional de prévention des risques auditifs chez les collégiens a été inscrit en juin 2023 au registre national de Santé publique France des interventions efficaces et prometteuses en santé environnement.
Ce répertoire a pour but d'aider les décideurs et les acteurs locaux à choisir des interventions adaptées pour répondre à leurs besoins, à valoriser une prévention scientifiquement fondée et à permettre l'articulation entre la recherche et les pratiques de terrain.
Une nouvelle reconnaissance pour cette campagne menée par le CRES et le Graine depuis 2015, financée par l'ARS, qui avait déjà reçu en 2019 le décibel d'argent en santé et environnement du Conseil national du bruit.

Mois sans tabac 2023 : un nouveau challenge proposé aux partenaires

Le CRES a proposé à l'occasion du Mois sans tabac 2023 un défi inter-structures à l'ensemble des partenaires de la campagne en région.
Il s'agissait pour les participants volontaires de constituer des équipes devant répondre à différentes épreuves ludiques autour des questions liées au tabac, postées chaque semaine du Mois sans tabac. Au total 35 équipes se sont inscrites. Les cinq plus créatives ont été récompensées.
Compte tenu de son succès, l'initiative devrait être reconduite en 2024.

Kit Cap : participation du CRES à la journée francophone de l'Unesco

Le CRES est intervenu en octobre 2023 à Paris lors du colloque « Créer les conditions de la santé de tous » de la Chaire UNESCO Éducations & Santé.
Il y a présenté le projet KitCap (Kit de développement des CAPacités des écoles et établissements scolaires et des collectivités pour la réussite éducative et l'équité en santé).
Après la publication d'une revue des données disponibles sur la contribution des écoles et des établissements scolaires à la réduction des inégalités de santé, le déploiement d'un dispositif est en cours en région, associant les différentes institutions en charge de la santé et de l'enseignement scolaire.

Appui à l'organisation du lancement du PRSE 4

Le CRES est intervenu en appui à la Région pour l'organisation de la demi-journée de lancement du PRSE 4 en juin 2023 : création de la charte graphique, relationnel avec les intervenants, centralisation des présentations, mise en forme à la charte graphique de celles-ci et réalisation du diaporama final.

Promotion du Mouskit dans le cadre du Service sanitaire en santé environnement des étudiants en santé 2023-2024 de la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille

Dans le cadre du service sanitaire qui s'est déployé en santé environnement pour les étudiants en santé à la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille, le Mouskit a été choisi comme action de prévention à mettre en œuvre par les étudiants.
Plus de 120 étudiants en santé ont été sensibilisés à l'outil. Les actions de prévention seront réalisées auprès d'élèves d'écoles de Marseille sur la période de mars à mai 2024.

Contribution au Projet régional de santé 2023/2028 de l'ARS PACA

En 2023, l'ARS a associé les acteurs de terrain de la région à l'élaboration du PRS3.
Le réseau CRES/CoDES/CoDEPS s'est mobilisé et a participé à cette consultation.
Le CRES a co-animé le groupe de travail sur le thème « Comment faire mieux entrer la prévention dans le quotidien de la population ».
Une contribution du réseau a également été adressée à l'ARS. Elle comprenait une série de suggestions à intégrer au Schéma régional de prévention, ainsi que des propositions devant permettre de décliner la stratégie régionale de prévention et de promotion de la santé en feuilles de route opérationnelles.

Participation à la politique régionale et nationale de santé

Le CRES est membre de nombreuses instances :

- La Fédération Promotion Santé
- La participation au comité Fabrique Territoires Santé, réseau national
- Le comité de pilotage de l'INCA (projet prévention du cancer dans les maisons de santé)
- La CRSA et sa commission spécialisée « prévention »
- Les différentes instances mises en place par l'ARS dans le cadre de la vaccination, de la prévention et promotion de la santé
- Le comité technique régional éducation thérapeutique du patient de l'ARS
- Le comité de pilotage maladies chroniques de l'ARS et de l'éducation thérapeutique du patient
- Le comité des programmes des Agoras
- La Commission de Coordination de l'Offre de Proximité de l'ARS (CCOP)
- Le comité de pilotage Marseille en grand
- Le comité d'orientation stratégique du PRSE
- Le comité de pilotage santé au travail et promotion de la santé DREETS et ARS
- Le comité de prévention de la crise suicidaire
- Le comité technique régional des dépistages des cancers de l'ARS
- Le comité technique « Prévention des conduites addictives » (Conseil régional et ARS PACA)
- Le conseil d'administration de l'Observatoire régional de la santé
- Le conseil d'administration du Gérontopôle régional PACA
- Le conseil d'administration de l'IRTS
- Les conseils d'administration des CoDES et CoDEPS 13
- Le Comité régional de l'alimentation de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (CORALIM)
- L'Observatoire de la restauration durable de la mairie de Mouans-Sartoux
- Le comité stratégique pour le projet "Intimagir" du CREAI

1 Documentation : le centre de ressources documentaires

Le Centre de ressources généraliste en promotion et éducation pour la santé et en santé publique est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous.
La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

Financeurs

ARS et Région Sud

A La mise à disposition de ressources documentaires

Chiffres-clés

- **19616** références bibliographiques en région
- **190** demandes d'informations

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé.

Deux fonds documentaires spécialisés ont été constitués en **éducation thérapeutique du patient** et en **santé environnementale**.

La base de données bibliographique du CRES

Fin 2023, la base de données Bib-Bop compte 19 616 références bibliographiques, avec 1003 nouvelles notices (soit une augmentation de 2,27 % par rapport à l'année précédente).

L'information et l'accompagnement du public

En 2023, **190** demandes d'informations ont été adressées aux documentalistes du CRES et **197** prêts de documents ont été effectués. Le public est reçu sur rendez-vous, pour consulter la littérature et les outils pédagogiques puis les emprunter, et bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

De plus, tout au long de l'année, les documentalistes accueillent des groupes d'étudiants de différentes formations initiales : CEU patients-experts, master STAPS, master de santé publique, IFSI Croix-Rouge, personnel de l'ARS, etc. Les documentalistes participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux : groupe des documentalistes sanitaires et sociales, CLEM (réseau de documentalistes santé au travail) et nationaux (Fédération Promotion Santé).

cres / Ratatouille et Cabrioles

Sélection bibliographique de documents disponibles au CRES

Novembre 2023

cres / Nouvelles acquisitions

Novembre 2023

75 références

Sommaire

Psycho-sociologie 1
Formation 2
Éducation et promotion de la santé 3
Éducation thérapeutique du patient 3
Santé publique 4
Enfants – Adolescents - Jeunes 8
Populations défavorisées – Inégalités de santé 10
Personnes âgées – Personnes handicapées 11
Personnes migrantes 14
Alimentation et activité physique 14
Santé et environnement 15
Santé au travail 19
Santé mentale 20

Psycho-sociologie

Rapport

Les compétences psychosociales. L'essentiel à savoir

Santé publique France, 2023-06, 8 p.

Ce document présente de façon accessible les connaissances nécessaires pour comprendre ce que sont les compétences psychosociales (CPS) et leurs effets, ainsi que les manières de les développer. Il permet de saisir l'intérêt de leur déploiement général, tout en donnant les premières notions pour les appréhender de façon concrète.

https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/55/830/version/1

B Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires Par exemple, en 2023, de nombreuses sélections bibliographiques ont été réalisées pour documenter les colloques et les groupes de travail portant sur les projets suivants : Santé environnement, Repérage et prévention de la crise suicidaire, ETP, PJJ, plan antichute, Ratatouille et Cabrioles, refus de soins, inégalités sociales de santé et école, éducation et promotion de la santé, etc.

Les documentalistes ont sélectionné des ressources organisées en padlet pour le colloque « Stratégie de prévention et de promotion de la santé en région : réflexions pour les 5 années à venir» du 13 février 2024.

Un dossier documentaire accessible en ligne a été réalisé pour accompagner les formations « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique ».

Chaque mois, une liste des dernières acquisitions du CRES est diffusée aux inscrits, soit une centaine de références en moyenne organisées par thématique.

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externes : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle, LinkedIn et le compte X.

C Réalisation d'une veille documentaire

Le CRES réalise une veille documentaire permanente initiée en 2006 pour le Projet régional de santé de l'ARS et les projets mis en œuvre par le CRES.

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils :

- 22 flux RSS
- 79 lettres électroniques
- 134 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher
- 260 abonnements à des comptes X et Linkedin.

La veille est réajustée régulièrement en fonction des besoins.

D Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et engager des travaux collectifs, bilan des accueils sur l'année dans chaque comité, catalogue des abonnements pour toute la région, analyses mutualisées d'outils pédagogiques disponibles dans les comités, etc.

L'accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement au désherbage, à l'inventaire et à l'indexation.

E Bib-Bop en 2023

Chiffres-clés

- **27 942** notices dans BIB et **6 121** notices dans BOP
- **78 733** visites et **55 254** visiteurs

Financeurs

ARS et Région Sud,
IREPS autres régions

Progression de BIB :
De 26 498 à 27 942 notices
+ 5,45% de 2022 à 2023

Progression de BOP :
De 5 484 à 6 121 notices
+ 4,72% de 2022 à 2023

En 2022, une première réunion de mise à jour du langage documentaire de BIB-BOP « Mise à jour du thésaurus – langage documentaire de BIB » a eu lieu en visioconférence le 25 octobre 2022. Des ateliers « Thesaurus » ont été proposés pendant la réunion interrégionale Bib-Bop le 1er juin 2023 pour continuer à mettre à jour le thesaurus en Education pour la santé. Cette activité est en cours de réalisation.

2 Communication

Promouvoir ses missions et son offre de services, valoriser les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES (voir aussi les campagnes et outils de communication dans les rubriques thématiques).

Les outils de communication

Chiffres-clés

- **1** nouveau site web mis en ligne en février 2023
- **3** numéros du bulletin Priorités santé, **7 000** destinataires
- **10** numéros de la newsletter mensuelle, **8 200** destinataires
- **1 250** abonnés sur X
- **1 900** abonnés sur la page Linkedin
- **1 000** abonnés pour la chaine Youtube et **154** vidéos

Financeurs

ARS, Région Sud

Le bulletin d'information « Priorités Santé »

Le bulletin d'information du CRES PACA, « Priorités Santé », parait trois fois par an depuis 2001.
Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité du CRES et l'offre de services du pôle régional de compétences.
Les trois numéros de 2023 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des enfants et des jeunes, des parents, des personnes vulnérables, des malades chroniques… et de traiter de trois dossiers : le risque radon, la vaccination HPV et la santé au travail.

Financé par l'ARS et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 7 000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).
Depuis 2021, une nouvelle version du bulletin est éditée, avec une nouvelle maquette et une impression éco-responsable.

Le site Internet www.cres-paca.org

Une nouvelle version du site internet du CRES a été mise en ligne en février 2023.

L'arborescence a été entièrement réagencée, le design modernisé et la consultation sur smartphone optimisée… Une refonte totale pour un contenu de 1 000 pages et plus de 10 000 ressources en ligne.
Le nouveau site internet propose de l'actualité sur 17 thématiques de santé (santé des jeunes, santé environnement, nutrition, dépistages, vaccination, dynamiques territoriales de santé, vieillissement, santé mentale, santé au travail…). Il améliore la visibilité des projets et programmes développés par le CRES, de son offre de formations (en ETP et en promotion de la santé), de ses outils et de ses activités de veille documentaire.
Il est alimenté par l'équipe du CRES au quotidien.

Les statistiques pour 2023 sont difficiles à synthétiser et à comparer aux années précédentes en raison du passage de Google analytics de sa version 3 à sa version 4 en juillet 2023. Par ailleurs les internautes sont de plus en plus nombreux à ne pas autoriser les cookies qui permettent de tracer leur navigation sur le site.
Ces limites étant posées, le site du CRES a enregistré de juillet 2023 à décembre 2023, soit la moitié de l'année, 52 000 pages vues, 146 000 événements et 16 000 sessions, ainsi que 8 700 utilisateurs.
Les pages qui génèrent le plus de vues sont celles qui concernent l'éducation thérapeutique du patient, notamment ses outils pédagogiques Comete et Planète, l'offre de formation du CRES ou encore la rubrique sur les publications du CRES ou les thématiques de santé.
www.cres-paca.org

La newsletter mensuelle du CRES

Le CRES a publié en 2023 10 numéros de sa newsletter mensuelle généraliste (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août).
La newsletter du CRES est un outil d'informations autour de l'actualité nationale et régionale de l'éducation pour la santé et de la santé publique, et de

l'actualité du CRES et des CoDES. Elle permet également de créer du trafic sur le site du CRES.
Elle est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES.
Fin 2023, elle comptait 8 200 abonnés.
https://www.cres-paca.org/publications/newsletters-thematiques-du-cres/dernier-numero-de-la-lettre-mensuelle-du-cres mensuelle-du-cres

Le compte LinkedIn

Le compte LinkedIn permet de promouvoir les activités du CRES auprès de son réseau, de valoriser ses domaines d'expertise, de relayer les actualités de ses partenaires, de faire de la veille et de recruter des collaborateurs. Lancée en 2021, la page du CRES compte 1 900 abonnés fin 2023 (contre 1 000 fin 2022). C'est par elle que se sont faits tous les derniers recrutements du comité.
https://www.linkedin.com/company/cres-provence-alpes-c%C3%B4te-d-azur/mycompany/?viewAsMember=true

Le compte X Twitter

Le compte X ex-Twitter du CRES est un outil de veille et de communication. Il permet d'informer sur l'actualité régionale de la prévention et de la santé publique et de donner de la visibilité aux actions du CRES. Des flux twitter sont régulièrement mis en place à l'occasion des colloques et événementiels organisés par le comité pour partager informations et ressources.
Le compte X compte en 2023 1 250 abonnés.
https://twitter.com/CRES_PACA

La chaine Youtube du CRES

La chaine Youtube du CRES propose en 2023 154 vidéos : replay des webinaires thématiques, colloques réalisés en visioconférence, supports réalisés dans le cadre d'outils pédagogiques…
Elle est suivie par 1 000 abonnés.
https://www.youtube.com/channel/UCIetq4cGHPLZZPt72Gsci0w

Les autres publications ou supports de communication

D'autres publications ou outils ont été réalisés en 2023 :

- Catalogues de formation
- Outils de communication pour les événementiels ou liés aux programmes des chargés de projets
- Actes de colloques : notamment les colloques réalisés en visioconférence dont les contenus sont disponibles en replay…

Tous sont accessibles sur le site www.cres-paca.org, rubrique « publications ».

Une démarche éco-responsable

Le CRES est engagé depuis 2021 dans une démarche écoresponsable, afin de réduire l'impact sur l'environnement de ses activités de communication (la conception et l'impression du bulletin Priorités santé sont notamment concernés, ainsi que la nouvelle version du site web). La sensibilisation de l'équipe est en cours pour les autres missions du CRES (événementiels, formations…).

Les relations presse

Le CRES peut être amené à organiser des relations presse à l'occasion de ses colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique.
En 2023, les relations presse ont tout particulièrement concerné la prévention du tabagisme avec la campagne nationale Mois Sans Tabac en novembre dont le CRES est ambassadeur, et la Semaine européenne de la vaccination, en avril, des opérations presse menées en partenariat avec le service communication de l'ARS PACA.

La connaissance de son environnement professionnel

Le CRES a organisé en 2023 deux réunions du groupe Intercom qui réunit une trentaine de responsables communication des secteurs de la santé, de la prévention, du médico-social…

3 Les bases de données

Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé « OSCARS »

www.oscarsante.org

Chiffres-clés

- **51 051** actions dont 13 749 en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **16** régions utilisatrices
- **314 986** internautes
- **87 440** interrogations dans les bases de Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS (Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales de santé www.oscarsante.org.

Elle comporte plusieurs modules :

- **Un module généraliste** adopté par 9 régions à la demande des ARS : Grand-Est, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Océan Indien, Guadeloupe
- **Un module « éducation thérapeutique du patient »** adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module « santé-travail »** en partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module national Mois sans tabac** à la demande de Santé publique France

Au niveau national

La base donne accès à **51 051 actions** mises en œuvre dans les régions qui ont intégré OSCARS.

Mois sans Tabac

À la demande de Santé publique France, un module national a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans les régions participant au dispositif Mois sans Tabac.

→ **10 608** porteurs, **23 966** actions

Financeurs

ARS PACA et autres régions, DREETS PACA, Santé publique France

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte en 2023 **13 749 actions** couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense **1 426 structures porteuses d'actions**.

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports sont réalisés, accessibles dans la rubrique « outils et supports créés », qui en compte **265.**

Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

Deux modules d'Oscars existent en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Santé au travail

À la demande de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, OSCARS s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du Plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2) puis du PRST 3 (2016-2020) et maintenant du PRST 4.

→ **48** porteurs, **458** fiches actions, **167** outils

Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Le module OSCARS ETP intègre les programmes d'ETP autorisés par l'ARS. Cette extension prend en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critère de recherche "ambulatoire / hospitalier", possibilité de recherche par pathologie etc.

→ **179** porteurs, **863** programmes dont **269** en cours de réalisation.

Utilisation

Consultation d'OSCARS en 2023

- **392 691** visites
- **314 986** visiteurs
- **601 291** pages vues

Interrogations des bases

- **70 509** interrogations dans la base des actions
- **13 626** interrogations dans la base des porteurs de projets
- **3 305** interrogations dans la base des outils

Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations, ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'OSCARS national. En 2023, le CRES a réalisé les extractions et rapports d'analyse suivants :

- Synthèse des actions en santé-environnement sur les six dernières années (2018-2023)
- Extractions et analyses de données
- Bilan Mois sans tabac 2023

Communication, formation

- Diffusion d'un clip de promotion de la base de données : *https://www.youtube.com/watch?v=QOldAhPCqkU*
- Mise à disposition de 5 tutoriels sur l'utilisation d'OSCARS : *https://www.oscarsante.org/national/tutos*

En 2023, la formation à l'utilisation des bases de données OSCARS et Sirsé a eu lieu les 12 et 13 juin avec 8 participants.

OSCARS a également été présenté lors des formations du CRES en santé environnementale, en éducation thérapeutique du patient, en formations universitaires (STAPS, master santé publique) et lors de formations à la méthodologie de projets en promotion de la santé au travail auprès des internes et médecins collaborateurs en santé au travail et auprès des professionnels de la DREETS.

Communauté de pratiques

Les contributeurs ont un espace collaboratif leur permettant d'échanger sur la plateforme Talkspirit.

4 Le dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)

Chiffres-clés

- **131** journées de formation
- **22** ateliers de présentation d'outils
- **17** ateliers d'échanges de pratiques
- **53** accompagnements méthodologiques
- **Plus de 1 400** professionnelles et professionnels bénéficiaires

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'activité du dispositif se maintient sur l'ensemble de la région, ciblant toujours de nombreux professionnels du champ de la promotion de la santé et maintenant ses activités de façon constante.

Le DRSPI PPS est un dispositif d'accompagnement des structures décideuses et des personnes en charge de l'action, financé par l'ARS PACA. Le CRES en assure l'animation et la coordination régionales et les 6 Comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) réalisent la mise en œuvre opérationnelle dans les départements.

Les partenaires du DRSPI PPS sont l'ARS, les CoDES et le CoDEPS, Aix-Marseille Université (AMU), le Conseil régional, l'Observatoire régional de la santé (ORS), la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte), l'Éducation Nationale, Kedge Business School, le Gérontopôle Sud.

Les publics bénéficiaires sont les professionnelles et professionnels des champs sanitaire, social, médicosocial, de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la santé au travail, de la recherche. Sont concernées les personnes en charge de la coordination, des pratiques de soin, de la recherche, de l'éducation, des personnes élues, en étude… issues du libéral, d'associations, d'institutions, d'universités ou encore de collectivités.

Les ressources humaines du dispositif sur la région
En 2023 sont intervenus dans le cadre du dispositif régional de soutien : 27 formatrices et formateurs, 13 conseillères et conseillers en méthodologie de projets, 8 documentalistes et personnes en charge de documentation et une responsable de communication.
Pour sa part, le CRES a fait intervenir dans ses activités du dispositif : 5 formatrices, 2 documentalistes, une aide documentaire et une responsable de communication.

L'objectif du dispositif est d'organiser, en région, une plateforme d'actions et de services de proximité destinés à soutenir et développer l'offre en prévention et en promotion de la santé, au plus près des besoins des actrices et acteurs et de la population. La convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'ARS en 2022 prévoit 6 grands objectifs opérationnels :

- Développer les compétences des professionnels
- Proposer du courtage de connaissances
- Sensibiliser, informer
- Favoriser le travail pluriprofessionnel
- Alimenter et valoriser la base documentaire des outils pédagogiques
- Adapter l'offre pour en garantir la qualité

Pour répondre à ces objectifs opérationnels, le CRES développe plusieurs activités à travers les 9 missions détaillées ci-après.

A Les formations

Cette année, le dispositif régional a proposé 43 sessions de formation, dont 5 réalisées par le CRES à destination des institutions et actrices et acteurs de la région :

- 1 formation aux bases de données OSCARS et SIRsé PACA, en partenariat avec l'ORS (2 jours)
- 1 formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail (3 jours)
- 1 formation sur la méthodologie de projets des actions en milieu scolaire (4 jours)
- 1 formation à destination des membres de l'équipe prévention promotion de la santé de l'ARS PACA (3,5 jours)
- 1 formation à destination des étudiantes et étudiants au DESU santé au travail (2 jours)

Ces 5 formations ont accueilli 60 participants.
La formation relative aux actions en milieu scolaire a été organisée en présentiel pour les 2 premiers jours puis au format visioconférence pour les 2 autres journées. L'ensemble des autres formations ont eu lieu en présentiel, dans les locaux du CRES, dans les locaux de l'ADPEI pour la formation OSCARS Sirsé et dans les locaux de la faculté de médecine pour la formation aux étudiantes et étudiants du DESU santé au travail.

La formation délivrée auprès des membres de l'équipe PPS de l'ARS a porté sur les déterminants de la santé des populations, les inégalités sociales de santé et les interventions pour les réduire. Elle a été délivrée par le Pr Eric Breton, enseignant chercheur à l'EHESP et professeur associé à la Chaire Unesco EducationS & Santé.

Collaboration universitaire

Le CRES a collaboré avec la faculté des sciences de Luminy en intervenant dans le cadre du Master 1 « activité physique adaptée » (APA) sur la méthodologie de projets.

Cette intervention s'est déroulée en format mixte, avec une partie des étudiantes et étudiants présents sur place et une partie en visio-conférence et a nécessité la présence d'une formatrice et d'une documentaliste. Elle a duré une journée.

Le CRES est également intervenu au sein du Master de santé publique délivré par la faculté de médecine de Marseille, sur les politiques publiques en France dans le champ de la promotion de la santé. L'intervention a été réalisée en présentiel, a nécessité la présence d'une formatrice et a duré une demi-journée.

B Les accompagnements méthodologiques

En 2023, les comités départementaux d'éducation pour la santé ont réalisé 53 accompagnements méthodologiques, auprès de diverses structures : associations, institutions, centres hospitaliers, municipalités, établissements scolaires, IFSI, DAC, CPTS, maisons sport santé…

Les accompagnements ont porté sur du soutien méthodologique en termes de création ou mise en œuvre de projet ou sur une étape de la méthodologie de projets en lien avec une thématique de santé (CPS chez les jeunes, prévention de la perte d'autonomie, parentalité, personnes en situation de handicap, dépistage des cancers, santé environnement, migration, santé mentale, programme alimentaire territorial, inégalités de santé en milieu scolaire).

C L'organisation et l'animation d'un « thé santé »

Le thé santé est un temps de rencontre entre professionnelles et professionnels, permettant de présenter et valoriser des publications scientifiques sur un sujet d'actualité en éducation et promotion de la santé, grâce à la lecture d'actrices et acteurs de la région.
Habituellement organisés autour d'une dégustation de thé, les thés santé consistent en une après-midi d'échanges et de réflexion entre professionnelles et professionnels sur un sujet d'actualité, dans un objectif de courtage de connaissances, de valorisation des publications et des données probantes existantes sur le sujet traité.

Le thé santé de 2023 a été reporté au 1er semestre 2024.

D La vulgarisation des données de la littérature

En 2023, le travail engagé en lien avec la Chaire Unesco EducationS & Santé sur la contribution des écoles et de collectivités dans la réduction des inégalités de santé s'est poursuivi avec la mise en place du projet Kit CAP (Kit de développement des capacités des écoles et collectivités la réussite éducative et l'équité en santé). Ce projet propose d'utiliser de façon opérationnelle les données scientifiques contenues dans la revue de littérature scientifique produite par la Chaire. Cette revue présente en effet les connaissances actuelles en

matière d'impact de la prévention en milieu scolaire sur les inégalités ainsi que des recommandations en matière de politiques, de pratiques et de recherche.

La démarche proposée par Kit CAP repose sur 2 dynamiques :

- Un accompagnement des pratiques éducatives mises en place dans les classes des écoles primaires, tenant compte des inégalités de santé des élèves et visant à les réduire
- Un accompagnement des politiques locales permettant de soutenir la démarche de réduction des inégalités et inspiré de la politique d'apprentissage tout au long de la vie pour la santé.

En septembre 2023, 4 écoles de la région ont démarré l'expérimentation des outils créés par la Chaire au sein des classes : 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires, à Veynes (05) et Marseille (13). Les maîtresses et maîtres de ces écoles ont donc choisi de travailler les compétences en santé de leurs élèves à partir d'albums jeunesse, accompagnés d'activité de classes centrées sur les apprentissages premiers en maternelle et sur les compétences langagières et savoirs fondamentaux en élémentaire. Un parcours éducatif de santé est coconstruit avec les directions des écoles, intégrant les interventions des CoDES pour outiller les maîtresses et maîtres avec des outils pédagogiques complémentaires, pour intervenir directement auprès des élèves sur des thématiques de santé, à la demande, et enfin pour informer et sensibiliser les parents et familles au déploiement de ce projet.

L'année 2024 permettra de travailler à associer les actrices et acteurs intervenant dans l'école en dehors des temps de classe, comme les ATSEM, les personnels de cantine, les personnes en charge du périscolaire.

Le colloque régional

Le colloque régional a eu lieu le 13 février 2024.

Il avait pour titre « Stratégie de prévention et de promotion de la santé en région : réflexions pour les 5 années à venir ». Organisé au Pôle euroméditerranéen de formation aux métiers du soin, il a réuni 217 personnes.

Les interventions ont réuni plusieurs personnes expertes de la santé, issus d'organismes ou institutions nationales : HCSP, SpF, Hospices civils de Lyon, ARS PACA, ANACT, Académie Aix-Marseille, RESPADD, URPS et dispositifs de coordination et de services de soins...

Plusieurs interventions ont été réalisées par des professionnelles et professionnels de la région, représentant l'ARS et des collectivités locales. L'ensemble des personnes ayant participé s'est dit satisfait ou très satisfait du colloque, estimant que celui-ci avait répondu à leurs attentes.

Le numéro 68 de Priorités Santé, le bulletin du CRES, a consacré un dossier complet à ce colloque. Les contenus des interventions ainsi que le padlet proposant la sélection bibliographique des documentalistes sont disponibles sur le site du CRES.

E Les groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels

Les chargées de projets du CRES assurent la coordination de groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels en éducation et promotion de la santé. Ces comités techniques ont pour objectifs :

- Accompagner la mise en place de projets intersectoriels en améliorant la connaissance réciproque entre les actrices et acteurs et en travaillant autour d'une culture commune,
- Améliorer la qualité de l'offre de formation par la découverte, l'analyse et l'appropriation de nouveaux outils et concepts

En 2023, le CRES a organisé et animé :

- 1,5 jours de travail sur l'accompagnement et la formation des enseignants chargés du service sanitaire des étudiants en santé
- 1, 5 jours consacrés au groupe sur les actions prometteuses
- 2 jours dédiés à une formation sur l'andragogie
- 3 journées de travail consacrées aux activités de courtage de connaissance
- 2 journées de travail dédiées à la nouvelle formation sur la participation des publics vulnérables
- 3 journées de travail dédiées à la qualité et la coordination du dispositif régional.

F La gestion de la base de données BOP

Dans le cadre du DRSPI-PPS, la coordination interrégionale des bases Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des dispositifs de soutien. Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 5 régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Occitanie. La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop. Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bib-Bop.

Le travail d'homogénéisation de la base et de gestion des doublons a été effectué. Des échanges de pratiques ont été proposés :

- Accueil des concepteurs des outils Clash-anticorps : démonstration, échange de pratiques, analyse et rédaction de la grille d'analyse
- Présentation de la mallette OLI : démonstration, échange de pratiques, analyse et rédaction de la grille d'analyse.

En 2023, 470 nouvelles notices ont été saisies dans BOP par les CRES, CoDEPS et CoDES de la région.

G L'instance de pilotage

Le CRES anime le comité de pilotage constitué de l'ARS (siège) et des délégations départementales, du Conseil régional, des directions des 5 CoDES et du CoDEPS 13, de l'Université d'Aix-Marseille, facultés de médecine et des sports, et de la direction du CRES. Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit une fois par an pour valider le bilan de l'année effectuée et définir le projet du dispositif pour l'année à venir.

Pour l'année 2023, ce comité de pilotage s'est réuni le 22 janvier 2024. En plus du renouvellement des activités menées en 2023, le comité de pilotage prend connaissance des adaptations du dispositif et du maintien des principales activités mais aussi du déploiement de certaines activités liées aux projets développés par les comités.

Les orientations proposées pour 2024 portent sur :

- L'analyse d'une enquête de recueil des besoins réalisée auprès des professionnelles et professionnels de la région
- Des missions de courtage de connaissances à visibiliser et à développer
- La mise en place d'une journée régionale à destination des cadres accompagnant la mise en œuvre du service sanitaire en santé
- Les orientations du groupe de travail sur le repérage et la valorisation des actions prometteuses en région.

H Les comités techniques qualité

Ces comités techniques ont pour objectif de garantir l'évolution de l'offre de service du dispositif en lien avec les besoins observés. Composés seulement du CRES et des 6 acteurs opérationnels de la région, les comités techniques qualité se sont réunis 5 fois en 2023. Ils ont été consacrés à la programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année suivante, au travail sur la formation relative à la participation des publics et au développement des activité de courtage de connaissances sur la promotion de la santé en région.

I La communication

En 2023, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le dispositif régional de soutien via leur site Internet. Le CRES a évoqué l'actualité du dispositif dans chacun des 10 numéros de sa newsletter mensuelle ainsi que dans son bulletin « Priorités santé » diffusé à 7 000 exemplaires. Il a également réalisé et édité 2 600 exemplaires du catalogue des formations du dispositif régional de soutien.

5 Vaccination

Chiffres-clés

- **10** newsletters sur la vaccination envoyées à 1 100 destinataires
- **138** actions de promotion de la vaccination réalisés durant la Semaine européenne de la vaccination 2023, par **107** partenaires
- **plus de 900** professionnels de santé inscrits au e-learning sur la vaccination en 2023
- **3** webinaires par an sur l'actualité de la vaccination

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets associant de nombreux partenaires sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination.

Depuis 2022, de nouveaux outils de promotion de la vaccination ont été mis en place par le CRES à destination des professionnels de santé.

A Un outil d'information pour les professionnels de la vaccination en région

Le CRES réalise depuis début 2022 une lettre d'information régionale sur l'actualité de la vaccination pour les professionnels de la région.

L'objectif est d'améliorer l'information sur les enjeux de la vaccination. S'y abonner permet de retrouver tous les mois un point sur les derniers communiqués, rapports, études, données probantes, initiatives, outils, ressources...

10 numéros ont été réalisés dans l'année, et diffusés à 1 100 destinataires acteurs de la vaccination.

Le taux d'ouverture varie entre 25% et 30%, ce qui représente un bon pourcentage.

B La Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2023

La Semaine européenne de la vaccination s'est déroulée du 26 au 30 avril 2023.

L'organisation a été similaire aux années précédentes, avec une participation du CRES et de l'ARS aux réunions nationales de Santé publique France et du ministère de la Santé, l'organisation d'un comité de pilotage régional (en visioconférence) et la mobilisation dans les départements avec les CoDES et les délégations territoriales de l'ARS.

La vaccination HPV avait été retenue comme priorité régionale.

107 partenaires se sont mobilisés en 2023 pour rappeler les enjeux de la vaccination en général : services de l'État, Villes, organismes d'assurance maladie, URPS et Ordres, conseils départementaux et PMI, Education nationale, IFSI , centres de vaccination, associations, établissements de santé... De nombreuses maisons de santé pluriprofessionnelles ont également rejoint les comités de pilotage en 2023.

138 actions ont été déployées dans les six départements auprès du grand public ou des professionnels de santé : actions d'information / sensibilisation sur la vaccination en majorité, mais aussi actions de relais des messages et des outils de la SEV, ou encore actions de vaccination hors les murs et nombreuses visio-conférences. À noter des actions de promotion de la vaccination HPV et autour de l'entretien motivationnel.

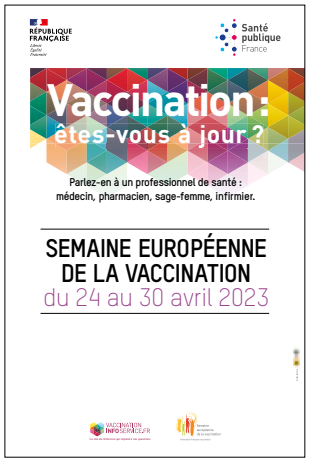

L'appel à projet dédié à la SEV a permis de financer 13 actions.

Outre la mobilisation régionale, le CRES a mené des actions de communication sur les réseaux sociaux, dans ses outils de communication (site, newsletter), mis en ligne le calendrier vaccinal interactif 2023, animé 3 sessions de formation sur l'entretien motivationnel en vaccination pour les partenaires et mené des relations presse avec le service communication de l'ARS.

16 questionnaires d'évaluation ont été retournés. Les partenaires ont pu mener à bien les actions envisagées sans difficultés à 82%. Ils s'estiment satisfaits (80%) ou très satisfaits (7%) de l'édition 2023.

Les points forts identifiés : le lancement de la campagne de vaccination HPV dans les collèges, de nouveaux partenariats, les outils nationaux et la mobilisation des partenaires.

Les points faibles : une lassitude par rapport à la vaccination Covid-19, la réception tardive des outils, et la date (congés scolaires).

C Un e-learning sur la vaccination www.formationvaccinationpaca.fr

Depuis 2019, une nouvelle version du e-learning du CRES, de l'ARS et de l'ORS PACA est proposée, avec une nouvelle solution technique et des contenus régulièrement mis à jour.

Il s'agit d'un cours en ligne pour les professionnels de santé comprenant des vidéos et des quiz d'évaluation des connaissances répartis en 4 modules, pour 9 heures de contenus :

- La vaccination en général
- La vaccination en pratique
- La politique vaccinale en France
- Les vaccins

En 2023, les vidéos « grippe », « HPV », « vaccination des femmes enceintes » et « calendrier vaccinal » ont été mises à jour.

Fin 2023, **3 300 inscrits** sont enregistrés, contre 2 400 fin 2022, soit 900 participants en une année.

- Profession : médecin 26%, infirmier 32%, pharmacien 12%, élèves infirmiers 5%, sage-femme 4%, autres 24,3%
- 130 questionnaires d'évaluation ont été enregistrés en 2023. La note totale attribuée au e-learning est de **4,3 sur 5**
- L'utilisation jugée facile pour plus de 98%, le cours permet de mettre à jour et d'améliorer les connaissances sur la vaccination, de faciliter l'argumentation auprès de sa patientèle pour 79%, de s'approprier le calendrier vaccinal, et de répondre aux questions les plus fréquemment posées pour 80%
- La mise à jour des contenus est un point particulièrement important pour les participants

D Organisation de webinaires sur l'actualité de la vaccination pour les professionnels de santé de la région

Le CRES propose depuis la crise sanitaire des webinaires réguliers sur l'actualité de la vaccination. Quatre ont été organisés en 2023, en direct, avec des experts de la vaccination, en partenariat avec l'ARS PACA.

- **« La vaccination HPV »**, Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard Lyon1, vice-président de la Commission technique des vaccinations à la Haute Autorité de santé, le 23 mars 2023
  175 inscrits, 92 participants, 46 questionnaires d'évaluation, 423 vues sur Youtube
- **« Le calendrier vaccinal 2023 »**, Dr Eugénie d'Alessandro, villes de Salon de Pce et d'Arles, le 15 mai 2023
  136 inscrits, 68 participants, 24 questionnaires d'évaluation, 444 vues sur Youtube
- **« Comment appliquer les recommandations vaccinales dans la pratique quotidienne ? Un nouvel outil d'aide à la décision vaccinale »**, Pr Jean-Louis Koeck, professeur agrégé - Val de Grâce, Fondateur de Mesvaccins.net, Bordeaux, le 21 septembre 2023
  140 inscrits, 62 participants, 24 questionnaires d'évaluation
- **« La vaccination des femmes enceintes »**, Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard Lyon1, vice-président de la Commission technique des vaccinations à la Haute Autorité de santé, le 17 octobre 2023
  170 inscrits, 52 participants, 22 questionnaires d'évaluation, 417 vues sur Youtube en un mois

Les participants ont reçu une bibliographie sur chacune des thématiques pour accompagner les webinaires. Les webinaires sont disponibles en replay sur la chaine Youtube et le site internet du CRES.

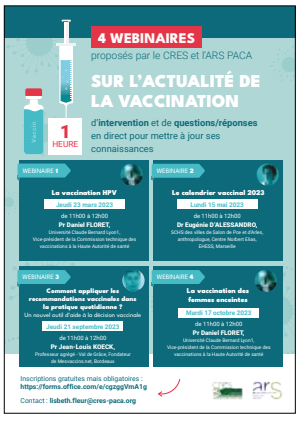

Programme d'éducation nutritionnelle en écoles maternelles de quartiers défavorisés

Chiffres-clés

- **Près de 500 séances** sur divers thèmes de la nutrition dans près de 320 classes, auprès de 6 000 élèves
- **Près de 2 000 parents** bénéficiaires de près de **100 temps de rencontre**s

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2011-2012, l'ARS a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9 % des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7 % en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Éducation nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES/CoDEPS des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône, développent un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents. Ce programme est communément intitulé **« Ratatouille et cabrioles »**. Il est déployé sur 3 années consécutives, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.

En 2023, le CRES a organisé **une réunion régionale de bilan** avec les CoDES/CoDEPS en septembre, dans l'objectif de présenter le bilan de l'année scolaire 2022-2023 de ce programme. Le CRES a également mis en place **une journée régionale** avec les CoDES/CoDEPS en novembre 2023. Cette journée a permis de mettre à jour les questionnaires d'évaluation au niveau régional.

Quelques résultats d'évaluation de l'année scolaire 2022-2023 :

68% des parents connaissent le programme « Ratatouille et cabrioles ».

69% des parents ont déclaré que l'enfant leur a parlé d'activités réalisées à l'école sur l'alimentation et l'activité physique. L'enfant a notamment évoqué les aliments goûtés, la préparation des recettes, les jeux avec les aliments, la mascotte, l'activité en lien avec les fruits et les légumes...

32% des parents affirment que le programme a modifié/apporté quelque chose dans leur vie à domicile. La majorité indique que l'enfant accepte de manger plus facilement des aliments à la maison.

Concernant les équipes éducatives, elles sont satisfaites ou très satisfaites des thématiques proposées, des informations transmises, des techniques d'animation, des outils et des échanges avec les élèves. 63% des équipes éducatives ont déclaré que les ateliers développés en classe ont fait émerger de nouveaux comportements chez les enfants. Parmi ces nouveaux comportements, il a été cité : le développement de la capacité à goûter chez l'enfant, l'utilisation des 5 sens, plus d'intérêt pour l'alimentation à la cantine...

À la suite des ateliers, 79% des équipes éducatives ont mis ou envisagé de mettre en place des activités en lien avec la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. Les activités menées ou à mener sont diverses : activités sur les 5 sens / les familles d'aliments, ateliers de cuisine / de dégustation, activité physique, jardinage, activités motrices sur l'alimentation, autres jeux.

7 Santé sexuelle

Le Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Chiffres-clés

- **3** journées de sensibilisation sur les deux thématiques « santé sexuelle » et « santé mentale »
- **1/2** journée de sensibilisation sur la thématique « santé sexuelle »
- **79** professionnels sensibilisés

Financeur

Région Sud

Dans le cadre du soutien aux politiques d'accès à la contraception et à la prévention des grossesses non désirées, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place depuis 2013 un dispositif comprenant 3 volets :

- **un dispositif de formation-sensibilisation** à destination des professionnels de santé, des professionnels socio-éducatifs et des jeunes
- **un site web** d'information et d'échanges sur la sexualité et la contraception des jeunes
- **un chéquier-coupons PASS santé, prévention et contraception**, lancé en 2013, avec pour objectif de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs

Pour la mise en œuvre du volet 1, portant sur un dispositif de formation-sensibilisation, le CRES a été sollicité afin d'organiser, en partenariat avec la Région, des séances de sensibilisation à l'intention des professionnels intervenant auprès des 15-26 ans. L'objectif général est de développer leurs connaissances et compétences sur les thématiques de vie affective et sexuelle et santé mentale, afin de mieux accompagner les jeunes dans leurs démarches et de mieux répondre à leurs besoins.

Depuis 2013, ces sessions sont mises en place chaque année et ont vu leur format et contenu évoluer, pour proposer à ce jour, d'une part, une présentation du PASS santé jeunes dans sa globalité (dispositif, chéquier et site), et d'autre part, une sensibilisation des professionnels-relais aux questions se rapportant à deux thématiques :

- **Santé sexuelle** : thématique initiale de ces séances de sensibilisation, y sont abordées les questions de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de la contraception, afin d'améliorer le parcours santé des jeunes en matière de santé sexuelle.
  Depuis 2020, cette thématique a été élargie à la question de la vaccination HPV, la région étant l'une de celle qui connaît le plus faible taux de vaccination en France métropolitaine.
- **Santé mentale** : avec la crise sanitaire et son impact sur la santé mentale des Français, et plus particulièrement celle des jeunes, le Conseil régional a fait également le choix dès 2022 d'agir en matière de prévention en santé mentale en intégrant dans son chéquier Pass santé jeunes 4 coupons pour financer des consultations chez un psychologue et d'enrichir les sessions de sensibilisation en proposant des modules sur la santé mentale.

En 2022, le Pass santé jeunes s'est enrichi de 2 coupons pour l'achat de protections périodiques afin de lutter contre la précarité menstruelle. En 2023, le Conseil régional a mis en place une version dématérialisée du Pass santé jeunes, afin de faciliter son utilisation par les jeunes et par les professionnels de santé.

Organisation des sessions de sensibilisation

Le CRES organise régulièrement des sessions sous forme de demi-journées abordant soit la santé mentale soit la vie affective et sexuelle, ou de journées entières abordant les deux thématiques, en partenariat avec :

- Le Conseil régional
- Le Planning Familial
- Le Collège de gynécologie médicale Marseille-Provence et la gynécologue Julia Maruani
- L'AP-HM avec les psychologues Violette Vanoye et Perrine Curvale, psychologue spécialisée en psychologie développementale.

Ces sessions de sensibilisation sont aussi l'occasion de présenter des structures locales (selon les thématiques) afin de présenter leurs missions, permettre une meilleure connaissance des ressources du territoire et favoriser l'orientation des jeunes.

Le CRES propose également une sélection bibliographique sur les thématiques abordées.

En 2023, le CRES a organisé les sessions suivantes :

- 3 journées sur les 2 thématiques :
  - à Gap, en partenariat avec le CoDES 05 (le 3 mars 2023, avec 15 participants)
  - à Istres, en partenariat avec l'atelier santé ville (le 16 mai 2023, avec 23 participants)
  - à Marseille, à la mission locale (le 13 juin, avec 13 participants)
- Une ½ journée sur la thématique santé sexuelle, à Brignoles, en partenariat avec l'Agglomération Provence Verte (3 octobre 2023, avec 28 participants)

Les profils des participants sont divers, avec des conseillers en insertion socio-professionnelle, des éducateurs spécialisés, des assistants de service sociaux, des psychologues, des professionnels de l'Education nationale, de services jeunesse.

100% des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation estiment que ces sessions de sensibilisation ont répondu à leurs attentes, et 90% à 94% estiment qu'ils se sentent plus à même d'orienter les jeunes sur les questions de santé mentale ou de santé sexuelle.

Réalisation d'un diagnostic

Dans la perspective de faire évoluer les thématiques de sensibilisation, un diagnostic a été réalisé auprès de différents professionnels afin d'identifier les problématiques auxquelles font face les jeunes et les professionnels qui les accompagnent et d'identifier d'éventuels besoins.

Les acteurs suivants ont été interrogés : la Maison des adolescents 13 Nord, des infirmiers et infirmières de l'Education nationale, les CoDES et la mission locale de Marseille.

Le diagnostic a permis d'identifier deux thématiques principales : celle sur la vie affective et sexuelle, avec notamment les questions de consentement, de genre et d'identité sexuelle, et la thématique de la violence (dans les relations amoureuses ou intrafamiliales).

Le PASS santé jeunes a également fait l'objet d'une présentation et d'une valorisation à travers les outils de communication du CRES : site Internet, lettres d'information, bulletin d'information, Twitter, LinkedIn.

Perspectives 2024

- Poursuite des sessions de sensibilisation selon le format actuel.
- Réflexion sur une éventuelle évolution des thématiques des sessions de sensibilisation au regard des résultats du diagnostic.

8 Santé mentale

A Dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

Chiffres-clés

- **10** nouveaux formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire (module « sentinelle »)
- **39** participants à la journée annuelle régionale des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coordonnateur régional du dispositif des formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire,le CRES est en charge depuis 2018 du déploiement en Provence-Alpes-Côte d'Azur du modèle de formation défini au niveau national par le ministère de la Santé en lien avec le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide (GEPS).

Suite à la modification du dispositif au niveau national (circulaire ministérielle de juillet 2021), le rôle du CRES s'est traduit depuis 2022 par la poursuite de 6 objectifs :

- Coordonner la mise en place des formations en prévention de la crise suicidaire par les CoDES en région
- Soutenir le réseau des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire
- Soutenir le réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire au niveau régional
- Animer deux espaces collaboratifs dans l'Agora Social Club pour les participants aux formations et pour les formateurs
- Évaluer le dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire
- Participer au déploiement du service sanitaire des étudiants en santé sur la thématique « santé mentale ».

1 Coordonner la mise en place des formations en prévention de la crise suicidaire par les CoDES en région

- Deux réunions de coordination régionale ont été organisées en 2023 en visioconférence avec le réseau des CoDES et CoDEPS en juin et en novembre. Des contacts réguliers par email ou téléphone ont été réalisés.
- Un catalogue de formations 2023 a été produit et diffusé à l'ensemble du réseau du CRES.
- Une page dédiée à la santé mentale a été créée sur le site du CRES, notamment pour valoriser le dispositif de formation en prévention du suicide et l'actualité du dispositif.

2 Soutenir le réseau des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire

• Journée annuelle des formateurs régionaux

La journée annuelle des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire a été organisée le 19 décembre 2023 au Centre le Mistral, à Marseille.
La journée a réuni 39 participants dont :

- 2 représentants de l'ARS
- 8 professionnels du CRES
- 4 professionnels de CoDES
- 25 formateurs dont 23 régionaux et 2 nationaux

La journée s'est déroulée en deux temps :

- le matin : présentations en plénière avec le représentant de l'ARS, une intervenante de Santé publique France, Clémentine Calba et trois intervenants, les Dr Sarah Tebeka, Marie-Noëlle Vacheron et Raoul Belzeaux, sur la thématique du suicide maternel, suivies d'un temps d'échanges avec les formateurs nationaux.
- l'après-midi : deux ateliers d'échanges, le premier sur la mise en œuvre au niveau régional du dispositif « sentinelles » et le second autour d'échanges de pratiques entre formateurs.

18 personnes ont répondu aux questionnaire d'évaluation qui est en cours d'analyse. Une bibliographie a été réalisée et mise à disposition des participants.

Une synthèse des échanges est en cours de rédaction et sera diffusée à l'ensemble du réseau des formateurs régionaux début 2024.

• Formation de formateurs sentinelles

Le réseau des CoDES et CoDEPS a fait valoir des besoins prioritaires pour la formation de formateurs sur le module « sentinelles ». Certains départements ont pu être priorisés.
Le CRES, après consultation de l'ARS, a sollicité le réseau des CoDES et CoDEPS pour qu'ils fassent remonter des candidatures. 18 candidats ont été identifiés et leurs candidatures ont été analysées, à partir d'une grille d'évaluation, lors d'un comité de pilotage composé du CRES, des formateurs nationaux et de l'ARS, en septembre 2023.

Une session de formation de formateurs « sentinelles » a été réalisée sur deux jours, les 30 novembre et 1er décembre 2023 avec les Dr Jover et Kourouma. 10 stagiaires ont participé à cette formation.

Une synthèse des évaluations de la formation a été réalisée par le CRES et transmise aux formateurs nationaux. L'appréciation des participants à la formation est globalement « assez satisfaisante » (7/10 participants ont répondu ainsi). Certains axes d'amélioration ont pu être identifiés.

3 Soutenir le réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire au niveau régional

Un webinaire a été organisé le 29 juin 2023 pour présenter les missions du CRPS (Centre régional de prévention du suicide), à destination des personnes formées depuis 2021.

159 personnes se sont inscrites au webinaire et 90 y ont effectivement participé. 15 personnes ont répondu aux questionnaires de satisfaction dont une synthèse a été réalisée. Les répondants ont été très satisfaits ou satisfaits du webinaire.

4 Animer deux espaces collaboratifs dans l'Agora Social Club pour les participants aux formations et pour les formateurs

Deux espaces collaboratifs ont été créés pour soutenir le dispositif de formations en prévention de la crise suicidaire

- Réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire : 32 utilisateurs (environ 370 personnes formées chaque année)
- Espace des formateurs régionaux : 9 utilisateurs (sur 52 formateurs régionaux)

Au vu du faible nombre d'inscrits, et de la perspective de changement d'outils, l'alimentation de ces espaces a été limitée.

5 Évaluer le dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

En 2023, l'évaluation du dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire pour l'année 2022 a été réalisée par le CRES.

- Recueil des informations auprès des CoDES
- Planification des activités prévues par la démarche d'évaluation
- Analyse des résultats et rédaction d'une synthèse d'évaluation (en cours).

6 Participer au déploiement du service sanitaire des étudiants en santé sur la thématique « santé mentale »

Cet objectif n'a pas pu être mis en œuvre car le thème santé mentale n'a pas été retenu pour les étudiants en service sanitaire en 2023.

Perspectives

En 2024, il est prévu le développement de deux axes de travail complémentaires :

- un travail autour de la mise en œuvre régionale du dispositif « sentinelles »
- un plaidoyer auprès des structures régionales pour le financement des formations (évaluation et intervention de crise) en prévention du suicide.

Ces deux axes seront ensuite intégrés dans la prochaine CPO du CRES à partir de 2025. Les axes déjà existants seront revus à l'aune de ces deux axes complémentaires.

L'année 2024 est une année de réflexion et de travail au sein du réseau CRES et CoDES – CoDEPS en lien avec l'ARS et les formateurs nationaux pour définir de nouvelles modalités de déploiement de ces formations sur le territoire régional, compte tenu du développement de ces deux axes.

Prévention de la crise suicidaire : rappel des 3 modules de formation

La stratégie nationale de prévention du suicide comprend un dispositif de formation des professionnels, afin d'améliorer le repérage et la prise en charge des personnes en crise suicidaire.

Trois modules sont ainsi proposés aux professionnels et aux citoyens, en fonction de leur profil :

- **formation de sentinelles au repérage de la crise suicidaire**
- **formation à l'évaluation du potentiel de la crise suicidaire et orientation**
- **formation à l'intervention en crise suicidaire**

B PTSM - Animation régionale

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES accompagne depuis 2019 la démarche d'élaboration puis le suivi des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) en région.

Dans le cadre de cette mission d'animation, le CRES a pour objectifs de :

1- Animer le suivi des PTSM au niveau régional

2- Communiquer sur le suivi des PTSM pour favoriser l'implication des actrices et acteurs de la santé mentale

3- Informer, sensibiliser sur la santé mentale en région, notamment au travers des SISM

4- Conduire l'évaluation relative à la mise en œuvre des PTSM

1 Animer le suivi des PTSM au niveau régional

Une réunion s'est tenue le 14 décembre 2023 avec les coordinatrices et coordinateurs des PTSM. Elle avait pour objectifs de faire le point sur les groupes de travail, de présenter la nouvelle convention annuelle avec l'ARS, de planifier le calendrier des événements départementaux et régionaux.

2 Groupes de travail et journées départementales – favoriser l'implication des acteurs œuvrant pour l'amélioration de la santé mentale des habitants de notre région

- En lien avec l'actualité PTSM et santé mentale, 3 groupes de travail à l'intention des professionnels de la région impliqués dans les PTSM ont été proposés. Les thématiques des groupes ont été déterminées avec les coordinatrices et les coordinateurs des PTSM, selon les priorités de travail départementales et selon les thématiques présentes sur plusieurs départements.
  Dans ce cadre, un groupe de travail « Formations en santé mentale » s'est tenu le 21 septembre 2023, auquel ont participé les coordinatrices des Alpes de Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône.
- Le CRES a également participé à la journée départe-mentale « Les 1000 premiers jours, soutenir des environnements favorables au bien-être des familles », organisée par le CoDES des Alpes de Haute-Provence, le 30 novembre 2023.

3 Informer, sensibiliser sur la santé mentale en région, notamment au travers des SISM

À travers sa veille documentaire mensuelle, le CRES a communiqué sur la santé mentale aux mois de juillet, août et septembre 2023. Des lettres d'information ont abordé les thèmes suivants :

- Les enfants des personnes étrangères,
- Les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie des Alpes de Haute-Provence,
- La Semaine d'Information en Santé Mentale qui a eu lieu du 9 au 22 octobre 2023 et qui avait pour thème : « À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit »,
- Les publications récentes en santé mentale.

4 Bilan intermédiaire des PTSM : proposition à l'ARS d'un référentiel méthodologique et lancement de l'évaluation du processus des PTSM

Dans le cadre des missions du CRES, les animateurs régionaux ont proposé un référentiel évaluatif dont l'objectif était d'explorer dans quelle mesure les Projets Territoriaux de Santé Mentale peuvent être considérés comme des outils soutenant le déploiement de la politique publique de santé mentale au niveau régional, selon les besoins identifiés et les priorités par département.

Dans ce cadre, une réunion s'est tenue le 8 décembre 2023 à l'ARS PACA afin d'établir ce référentiel évaluatif. Il a été décidé conjointement avec l'ARS que celui-ci s'articulerait autour de trois thématiques, desquelles découleraient des questions qui permettraient de tenir des entretiens avec les coordinatrices et coordinateurs PTSM, les référents des délégations départementales de l'ARS de chaque département, ainsi que des acteurs impliqués dans chaque PTSM.

Ces thématiques définies ont été les suivantes :

- Quels modèles organisationnels ont émergé pour structurer le PTSM dans le département ?
- Quelles dynamiques partenariales sont à l'œuvre dans le PTSM et quelle est la plus-value de l'intersectorialité ?
- En quoi la démarche PTSM a contribué à traduire, en actions, la politique publique de santé mentale dans la région ?

Les premiers entretiens sont prévus en février 2024.

Veille d'actualités CRES

Santé mentale. 26 Septembre 2023

Gaëlle LHOURS (gaelle.lhours@cres-paca.org), documentaliste Santé mentale
Sélenne AUGIER (selenne.augier@cres-paca.org), Gabrielle PEYRES (gabrielle.peyres@cres-paca.org), chargées de projets PTSM Région

[SAVE THE DATE] SISM 2023 « à tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit »

34ème édition des Semaines d'information sur la santé mentale : du 9 au 22 octobre 2023

Consulté ici : https://www.semaines-sante-mentale.fr/sism-2/edition-2022/

Document à télécharger : https://www.semaines-sante-mentale.fr/wp-content/uploads/2023/01/Argumentaire-SISM-2023-3.pdf

En effet, « La santé mentale est un droit fondamental de tout être humain. Il importe donc de créer des environnements favorables pour permettre à toute personne de s'épanouir et de jouir d'une santé mentale satisfaisante à tous les moments de sa vie, quels que soient son âge, son état de santé, ses conditions de vie et les contextes sociaux, sociétaux et environnementaux dans lesquels elle évolue » (Extrait de l'argumentaire des SISM 2023). Cette année sera l'occasion d'aborder : La santé mentale des enfants : intégrer la santé mentale dans la vie scolaire, mobiliser les acteurs contribuant au bien-être des enfants, respecter les droits de l'enfant, identifier les différentes formes de violences... La santé mentale des jeunes : utiliser un vocabulaire adapté, instaurer un climat scolaire positif, lutter contre les discriminations et la stigmatisation autour des troubles psychiques... La santé mentale des adultes : renforcer le bien-être au travail, soutenir la parentalité, favoriser la santé mentale dans un contexte de crise climatique et sociale... La santé mentale des seniors : accompagner les souffrances mentales liées au vieillissement, encourager le respect des droits des personnes en institutions...

[SAVE THE DATE] SISM 2024 « En mouvement pour notre santé mentale »

39ème édition des Semaines d'information sur la santé mentale : du 7 au 20 octobre 2024

Consulté ici : https://www.semaines-sante-mentale.fr/sism-2/edition-2024/

Document à télécharger : https://www.semaines-sante-mentale.fr/wp-content/uploads/2023/04/Argumentaire-SISM-2024-1.pdf

Selon l'OMS, « l'activité physique est bonne pour le cœur, le corps et l'esprit (...). Elle peut améliorer la réflexion, l'apprentissage et le bien-être général »(1). De plus, elle « permet de maintenir ou d'améliorer la santé mentale et de réduire le risque de troubles mentaux en agissant sur des facteurs psychologiques tels que le renforcement de l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité et de contrôle de soi. L'activité physique favoriserait également l'interruption des pensées négatives associées au stress, à la dépression et à l'anxiété »(2). Toute activité qui met en mouvement compte : les déplacements (à pied, en rollier et à vélo), au travail, sous forme de sport ou de loisir, ou en faisant des tâches ménagères et quotidiennes (3). De plus, « toute activité physique vaut mieux qu'aucune activité physique (...) et tout le monde a un intérêt à être plus actif » (1). Se mettre en mouvement dans sa vie quotidienne participe pleinement au parcours de rétablissement des personnes concernées par un trouble psychique. Cette mise en mouvement peut aussi être favorisée par tous les acteurs et les proches qui accompagnent les personnes concernées par un trouble psychique. Plus globalement, il est nécessaire de renforcer les stratégies d'accompagnement des publics les plus éloignés de la pratique (3).

[SAVE THE DATE] WEBINAIRE, « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale » Réseau français Villes-Santé

09 Octobre 2023 de 14h00 à 15h30

Programme ici : Programme.pdf (villes-sante.com)

Dans le cadre des Semaines d'Information de la Santé Mentale (SISM), le Réseau Français Villes-Santé organise avec la ville de Poitiers et la ville de Lille, le webinaire « Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale ». Au programme : Questionnements sur la place de la santé mentale en ville, suivis d'un temps d'échange sur les actions locales qui impactent la santé mentale des habitants, à tous les âges de la vie. Le webinaire est ouvert à tous : collectivités locales, acteurs de terrain, acteurs institutionnels, partenaires de SISM et tout autre acteurs intéressés par la santé mentale.

Santé mentale des jeunes

SAGET Estelle, « Harcèlement scolaire, comment agir ? », PSYCOM 25/09/2023

Veille de l'actualité en santé mentale : équipe Psycom ; Choix du sujet en comité éditorial : Estelle Saget, Alexandra Christine, Fanny Marelle, Léa Sonnet, Aude Caria (Psycom) Rédaction : Estelle Saget (Psycom)

Consulté ici : https://www.psycom.org/actualites/au-sur-le-web/harcelement-scolaire-comment-agir/

Le suicide de Nicolas, en fecme de Poissy (Yvelines), le 5 septembre, a provoqué une mobilisation sans précédent face au harcèlement scolaire. Ses parents ont rendu publique le 15 septembre la lettre reçue de rectorat au mois de mai, après qu'ils aient

C PTSM 13 - Animation départementale

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 prévoit la mise en place de projets territoriaux de santé mentale (PTSM), qui ont pour objectif d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques à un parcours de santé et de vie de qualité, sans rupture. Le décret du 27 juillet 2017 relatif aux PTSM a permis de fixer le cadre et le délai de leur élaboration.

Ils reposent sur deux éléments principaux qui sont :

- La territorialisation de l'action : en ce qui concerne le CRES, le territoire de santé mentale retenu est celui du département des Bouches-du-Rhône
- L'implication de l'ensemble des personnes et acteurs concernés par le champ de la santé mentale : patients et usagers, familles de patients, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

Le PTSM des Bouches-du-Rhône (PTSM 13) est piloté par la délégation départementale de l'ARS (DD ARS13) qui a confié au CRES l'animation et l'accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet dès 2019.

Le projet, prévu pour une durée de 5 ans, a été validé par l'ARS PACA en 2021.

Coordination et suivi de la mise en œuvre par le CRES

Afin de garantir l'effectivité de la mise en œuvre des PTSM, le Ségur de la santé a prévu la création de postes de coordonnateurs pour chaque PTSM. Dans la continuité du travail d'élaboration déjà accompli, la délégation départementale de l'ARS pour les Bouches-du-Rhône a confié la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PTSM 13 au CRES afin de poursuivre le travail déjà engagé avec les acteurs du territoire. Une convention a été signée en 2021, pour 3 ans.

Pilotage et gouvernance

En lien avec la DD13, le CRES anime le comité de pilotage qui est composé de différents acteurs constitués en différents collèges : pilotes et copilotes des groupes de travail ; collectivités territoriales et institutions ; offre sanitaire ; offre sociale ; offre médico-sociale ; démocratie sanitaire et usagers.

Un Bureau a été également constitué en septembre 2022, composé de représentants du comité de pilotage en nombre restreint.

En 2023, le comité de pilotage s'est réuni une fois (en mai) et le Bureau trois fois (en mai, septembre et décembre).

Des réunions de coordination avec la DD13 sont organisées régulièrement : six au total pour l'année 2023.

Signature du contrat territorial de santé mentale

Le contrat territorial de santé mentale (CTSM) est l'outil de déploiement du PTSM. D'une durée de 5 ans, il est conclu entre l'ARS et les acteurs participant à la mise en œuvre des actions et formalise leurs engagements réciproques pour la mise en œuvre du PTSM.

Les 49 actions du PTSM 13 ne pouvant se mettre en place toutes en même temps, les actions font l'objet d'une priorisation annuelle sur les 5 ans. Les possibilités de financement sont également étudiées en vue de leur mise en œuvre et le cas échéant de leur contractualisation.

Entre 2021 et 2022, une vingtaine d'actions ont été priorisées.

En 2023, **le PTSM compte 49 actions dont 28 priorisées. Certaines actions ont fait l'objet d'un regroupement**.

La signature du CTSM 13 a eu lieu en octobre 2022. 7 actions ont été inscrites dans ce premier CTSM et 15 porteurs en ont été signataires.

En 2023, le comité de pilotage, qui a fait le point sur l'état d'avancement des actions, a également actualisé les actions à mettre en œuvre, en accordant de nouveaux financements à certaines actions.

Les nouvelles actions financées en 2023 sont regroupées ci-dessous.

Actions avec des possibilités de financement en 2023	
Action du PTSM	**Porteur potentiel**
Action n°23. Conduite d'un audit des centres médico-psychologiques et des centres médico-psycho-pédagogiques	Le cabinet d'audit ANTARES, sélectionné par l'ARS après consultation
Action n°34. Généraliser les directives anticipées en psychiatrie	Centre régional Réhab sud (acteur désigné à l'écriture du PTSM13)
Action n°37. Déploiement de l'Open Dialogue	Asso Just et APHM (acteur désigné à l'écriture du PTSM 13)
Action n°31. Formation et sensibilisation au repérage et à la prise en charge des situations de crise et d'urgence	En cours de recherche
Action n°39. Renforcer la fonction de pair-aidant par la mise en place d'une formation sur le département	Esper Pro (acteur désigné à l'écriture du PTSM13)
Action n°3. Sensibiliser les professionnels du champ du handicap aux compétences psycho sociales (CPS)	Le financement (CNR) de cette action sera intégré dans le cadre de la campagne budgétaire des structures médico-sociales. La formation sera inscrite dans les axes prioritaire de financement. Les structures pourront proposer ces formations à leurs salariés et faire appel à un prestataire.
Action n°42. Développer la mission emploi des groupements d'entraide mutuelle	GEM du département
Action n°43. Implanter un Clubhouse sur le département	Clubhouse France. Il n'y aura pas d'appel à projet. Seule l'association Clubhouse France est détentrice de ce modèle.
Action n°21. Développer les consultations avancées	Financement complémentaire pour un CMP qui a déjà des consultations avancées, mais qui souhaite ouvrir de nouvelles consultations, notamment sur Noves

Les nouvelles actions n'ont pas encore été inscrites au CTSM par voie d'avenant.

Suivi des actions inscrites au PTSM 13 en 2023

Organisation de groupes de travail

- Groupe de travail : Représentant des usagers (RU) droit des usagers ; il a eu lieu le 12 juin 2023 (11 participants). Lieu : CRES
- Groupe de travail : Logement et précarité ; il s'est réuni pour la première fois le 29 juin 2023 (17 participants). Lieu : CMSMH
- Groupe de travail : CPTS santé mentale ; il s'est réuni le 16 juin 2024 (13 participants) en visio-conférence
- Groupe de travail : Lien entre soins somatiques et soins psychiatriques ; à programmer en 2024 ; choix du Bureau du 7 décembre 2023.

Rencontres des partenaires et institutions

Des rencontres avec des partenaires et institutions ont été organisées pour faciliter la mise en œuvre de certaines actions, mais également pour faire le point sur le PTSM 13 à l'arrivée de la nouvelle coordination.

Accompagnement de l'audit CMP CMPP

Action n° 23. Conduite d'un audit des centres médico-psychologiques et des centres médico-psycho-pédagogiques du PTSM. L'ARS a procédé à une demande de 3 devis auprès de 3 bureaux avant de sélectionner le cabinet ANTARES pour réaliser l'audit CMP CMPP.

L'étude a été articulée à la coordination du PTSM 13 déployée par le CRES. En effet l'audit constituant

une action du PTSM 13, le CRES a soutenu et suivi son exécution. Pour rappel, l'audit a ciblé l'évaluation du fonctionnement des CMP/CMPP des Bouches-du-Rhône, dans l'objectif d'améliorer l'accès, de prévenir les situations de crise et éviter les ruptures de soin.

Le CRES a ainsi participé :

- Aux réunions relatives à l'état d'avancement de l'étude avec l'ARS et le cabinet de consultant. Au total 4 temps de travail ont eu lieu
- À l'élaboration de questionnaires pour la réalisation de l'enquête auprès des CMP et CMPP (2 réunions de travail)
- Aux réunions avec les acteurs pour présentation des résultats au fur et à mesure de l'état d'avancement (2 réunions)
- À la réunion de restitution finale (1 réunion)

Le suivi de l'audit a pour objectifs, dans le cadre de la coordination du PTSM 13 de :

- Favoriser une communication entre les travaux de l'étude et la coordination du PTSM 13
- Prendre en compte les préconisations de l'étude pour l'animation du PTSM 13
- Renforcer le maillage territorial aux bénéfices des priorités du PTSM 13

La coordination du PTSM a également participé aux travaux organisés dans le cadre du programme régional de promotion de la santé au travail porté par le CRES. Cette thématique rejoint celle de l'action « sensibiliser aux risques psychosociaux » inscrite au PTSM 13.

Organisation d'une journée départementale et participation au CNR

Dans le cadre des missions de coordination, une journée d'échanges départementale thématique doit être organisée chaque année.

Journée départementale

La journée d'échanges départementale, organisée dans le cadre de la dynamique partenariale déployée par le PTSM 13, a retenu la thématique du **« repérage et de la prise en charge précoce en santé mentale et psychiatrie : en périnatalité et chez les jeunes enfants »** en octobre 2023, à Aix-en-Provence.

Elle ciblait l'intervention précoce en faveur de la mise en place de prises en charge adaptées, dès l'apparition des premiers symptômes d'une pathologie, et pour prévenir des aggravations et conséquences possibles sur l'enfant. Les objectifs de la journée étaient les suivants :

- Présenter les enjeux du repérage précoce en santé mentale
- Identifier les freins et leviers au repérage
- Présenter la prise en charge
- Identifier les ressources existantes sur le territoire
- Encourager la mise en réseau des structures et professionnels impliqués dans le repérage précoce et la prise en charge

Cette journée était ouverte à toute personne intéressée ou impliquée dans le repérage et la prise en charge précoces des troubles du développement et de santé mentale chez les enfants et/ou de leur(s) parent(s) pendant la période périnatale et dans les premières années de vie de l'enfant. Elle a réuni 113 participants.

Participation à la journée départementale du CNR

Le CRES a participé à la journée du Conseil national de la refondation en santé qui s'est déroulée le 21 novembre 2023. La journée basée sur le principe de la co-construction a été organisé par l'ARS PACA pour réunir les différents acteurs de la santé, les associations et les usagers, et faire vivre la démarche CNR.

Le CRES a joué le rôle d'animation de l'atelier « quels projets territoriaux concrets pour répondre aux enjeux de santé mentale ».

Communication régulière aux acteurs

Le CRES a procédé à une communication régulière par l'envoi de mails informant l'ensemble de la liste de diffusion d'acteurs concernés par la thématique de la santé mentale et psychiatrie, ou par mails ciblés, aux acteurs ayant participé aux groupes de travail du PTSM 13. Pour cela la coordination s'appuie sur la veille documentaire assurée quotidiennement par les documentalistes du CRES sur la thématique santé mentale et psychiatrie.

Le contenu peut être divers :

- Informations générales sur la santé mentale et psychiatrie (recherches, données, informations sur des formations, séminaires ou webinaires, nouveaux dispositifs), des informations qui peuvent être à l'échelle nationale ou départementale
- Avancée du PTSM 13
- Parution d'appels à projets (ARS PACA, Fondation de France, Région Sud…)
- Flash info diffusé aux acteurs en juin 2023 et en octobre 2023, en lien avec la journée départementale.

Participation à l'animation régionale des PTSM

▷ **Réunion collective de coordination régionale :**

Participation aux réunions organisées par l'animation régionale. Objectifs de ces réunions :

- Points d'étapes sur l'avancement des PTSM dans chaque département
- Echanges méthodologiques divers (mise en place de gouvernances, d'outils de suivi…)
- Points sur les freins rencontrés et les questionnements à faire remonter à l'ARS (critères de priorisation, financements, orientation stratégique de l'ARS…)
- Échanges sur les actions transversales et communes aux différents CTSM. Exemple : le déploiement des conseils locaux en santé mentale (CLSM), la formation…

Poursuite du projet en 2024 :

- Poursuite des groupes de travail autour des différentes actions afin de travailler à leur mise en œuvre et d'assurer une progression en collaboration avec le bureau et le comité de pilotage
- Participation à l'évaluation régionale
- Suivi des actions du PTSM 13

9 Éducation thérapeutique du patient

A Le centre de ressources en éducation thérapeutique du patient

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service 1 : Apport documentaire

a - Assurer une veille documentaire sur la thématique éducation thérapeutique du patient (ETP)

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils : 134 pages de sites Internet surveillés via le logiciel WebsiteWatcher ; 22 flux RSS ; 260 abonnements à des comptes X. 79 lettres électroniques. Interrogation des bases de données Bib-Bop, Science Direct, Cochrane, Cairn, Health Evidence.

b - Assurer un accompagnement dans la recherche documentaire

49 recherches documentaires sur l'ETP ont été reçues et traitées en 2023. Les utilisateurs sont le plus souvent des professionnels de santé. L'accompagnement se fait tout d'abord par une prise de contact par téléphone ou mail, puis par un rendez-vous au centre de ressources du CRES, qui débouchent sur l'emprunt d'ouvrages, d'articles ou de rapports, suite à des recherches dans les bases de données bibliographiques (BIB-BOP, BDSP, Pubmed, Cochrane, Health Evidence, NCBI...). Les 98 outils pédagogiques sont également consultés et empruntés.

c - Alimenter la base de données BIB-BOP regroupant la documentation et les outils pédagogiques

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2023 de 144 références : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, et de 5 outils pédagogiques. La veille permet de repérer les nouvelles publications qui enrichiront le fonds documentaire du centre de ressources.

d - Accompagner et mettre en valeur la production régionale relative à l'ETP

1 - Accompagner la production régionale

Recherches bibliographiques, relecture, co-rédaction des documents conçus et publiés dans le cadre du Centre de ressources ETP :

- Peze Vanessa, Sonnier Pierre, Wateau Bérénice, L'accessibilité et l'adaptabilité des programmes d'ETP aux populations en situation de précarité permettent de favoriser l'égalité sociale de santé, Les Fiches Synthep. Les fiches synthèse en éducation du patient, n° 7, 2023-10, 8 p. *https://www.cres-paca.org/image/15646/15994?size=!800,800&region=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline*
- Couralet Delphine, Comment favoriser l'empowerment en éducation thérapeutique du patient ? Les Fiches Synthep. Les fiches synthèse en éducation du patient, n° 5, 2023-01, 4 p. *https://www.cres-paca.org/fichier/15646/2270*
- D'Arripe-Longueville Fabienne, Fournier Marion, Hayotte Meggy (et al.), Accompagner la personne dans le changement de ses comportements d'activité physique lors de séances d'ETP. Vers une pratique durable grâce à la formation d'habitudes, Les Fiches Synthep. Les fiches synthèse en éducation du patient, n° 6, 2023-01, 7 p. *https://www.cres-paca.org/fichier/15646/2271*
- Saugeron Benoit, Sonnier Pierre, L'éducation du patient dans les structures d'exercice coordonné : comment la développer ? CRES PACA, 2023-08, 20 p. *https://www.cres-paca.org/image/15656/15640?size=!800,800&region=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline*
- Deccache Carole, Enquête sur les programmes d'ETP mettant en place des partenariats entre la ville et l'hôpital, CRES PACA, 2023-06, 28 p. *https://www.cres-paca.org/image/15656/15639?size=!800,800&region=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline*

Recherches d'intervenants, recherches bibliographiques, animation d'un atelier de découverte d'outils pédagogiques, stand documentaire, réalisation d'une sélection bibliographique commentée et soutien à l'organisation du séminaire régional ETP et précarité, vulnérabilité à Marseille, le 12 octobre 2023, organisé dans le cadre du centre de ressources ETP : *https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient/echanges-de-pratiques-en-etp/seminaire-regional-etp-et-precarite-vulnerabilite*

2 - Mettre en valeur la production régionale

Les outils du CRES permettent d'assurer la mise en valeur et la promotion de la production régionale relative à l'ETP.

La liste des nouvelles acquisitions fait la promotion des acquisitions les plus récentes d'ouvrages, de rapports ou d'outils pédagogiques... dans le champ de l'ETP désormais disponibles pour les professionnels. Elle est diffusée à 713 personnes.

Chaque bulletin d'information du CRES, Priorités Santé, qui est diffusé à 7 000 destinataires, valorise un

programme d'ETP mené en région dans sa rubrique « maladies chroniques », traite de l'actualité du centre ressources en ETP et évoque régulièrement des outils pédagogiques sur cette thématique ; l'actualité du centre ressources en ETP est également valorisée sur le site Internet dans la rubrique dédiée.

e - Alimenter l'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé en ETP (OSCARS ETP)

En 2023 : 51 nouveaux programmes saisis et 71 programmes renouvelés. Nombre total de fiches OSCARS ETP : 180 porteurs, 896 programmes.

f - Assurer la lisibilité du centre de ressources auprès des structures de la région

La rubrique éducation thérapeutique du patient est accessible sur le site du CRES à l'adresse https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient
Les quatre axes du centre de ressources y sont présentés de manière distincte : apport documentaire, conseil et accompagnement méthodologique, innovation et mobilisation, animation des acteurs. La page principale est dédiée au flux des actualités.

La rubrique a ainsi a été enrichie, grâce à la veille, de 41 renseignements (actualité, acquisitions, sitographie, textes juridiques, séminaires, productions CRES…).

La consultation d'OSCARS ETP indique 10 145 pages vues. 16 566 interrogations des programmes ETP ont été enregistrées en 2023 : 10 868 recherches avancées, 43 analyses par critère et 4 349 interrogations cartographiques, et 1 306 interrogations dans la base des porteurs.

Par ailleurs, on note un grand intérêt des internautes pour les outils créés par le CRES dans le cadre du centre de ressources. Ainsi, la mallette COMETE a été vue 1135 fois, et la mallette PLANETE 862 fois entre juillet et décembre (statistiques indisponibles pour la période janvier-juin, suite à un changement d'outil).

D'autre part, la documentaliste chargée de l'éducation thérapeutique du patient dispense des initiations de 3 heures sur « La recherche documentaire en éducation thérapeutique du patient ». Environ 185 étudiants en ont bénéficié en 2023 (IFSI, STAPS, CU Patients-Experts, Master santé publique).

À l'occasion de chacune de ces interventions, les participants se voient remettre une liste de références bibliographiques. Les évaluations montrent une grande satisfaction quant au contenu de la formation et de l'animation, et un réel besoin d'accompagnement dans les recherches documentaires.

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire et d'une initiation à la recherche : 6 interventions se sont déroulées dans les locaux du CRES, **422 dossiers documentaires** ont été distribués dans ce cadre.

Service 2 : Accompagnement méthodologique

Le CRES porte le centre ressources depuis 2016. Le but de ce service est de proposer du conseil et de l'accompagnement méthodologique à la création, au suivi et à l'évaluation des porteurs de projet ETP. Tous les acteurs de l'ETP peuvent y faire appel. Les accompagnements ont été confiés aux comités départementaux d'éducation pour la santé de la région pour déployer l'accompagnement au plus près des territoires.

Le CRES assure une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposés.
Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région.

Une réunion a rassemblé l'ARS et les responsables de chaque CoDES. Des échanges fréquents toute l'année permettent également d'appuyer cette activité.

Service 3 : Innovation et communication

Le but de ce service est de proposer à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liée à l'ETP.

En 2023 les publications suivantes ont été réalisées :

Favoriser le développement de l'ETP en ambulatoire et premier recours

Création d'un document pour aider les SEC (structures d'exercice coordonné) à développer des programmes d'ETP.

Même si le nombre de professionnels formés à l'ETP est en constante hausse (ainsi que le nombre de programmes déclarés à l'ARS), ces progressions ne doivent pas masquer les difficultés de développement de l'ETP en ville ou à l'hôpital. En effet début 2023, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, seulement 17% des programmes déclarés à l'ARS sont mis en œuvre par une structure de soins de premier recours.
Le CRES a élaboré un guide méthodologique afin de fournir une aide aux équipes pour les accompagner dans le développement de l'ETP spécifiquement au sein des structures d'exercice coordonné.

Favoriser le partenariat patient-soignant dans les programmes

Le Certificat universitaire (CU) et le Diplôme universitaire (DU) « Patients experts-maladies chroniques » de l'Université Aix-Marseille existent depuis 10 ans.
Le centre de ressources en éducation du patient porté par le CRES, en collaboration avec les membres du comité pédagogique du CU et du DU, ont souhaité connaître le devenir des patients experts suite à leur formation.

L'objectif de cette enquête est de recenser l'activité des patients experts à la suite du CU/DU, de comprendre leur implication dans diverses activités, d'analyser les leviers et les difficultés rencontrées dans leur investissement en tant que patient expert.

Les Fiches SYNTHEP

Comment créer des habitudes en activité physique ?

Accompagner la personne dans le changement de ses comportements d'activité physique lors de séances d'ETP.
Cette fiche aborde les bienfaits et recommandations d'activité physique, les barrières et les leviers, les stratégies, pour initier une pratique d'activité physique, et favoriser un engagement durable.

Personnes en situation de précarité / vulnérabilité : comment rendre accessible et favoriser leur participation aux programmes d'ETP ?

Cette fiche aborde les points suivants : l'accessibilité aux programmes d'ETP des personnes en situation de précarité / vulnérabilité ; les modalités de communication pour favoriser l'apprentissage et l'accompagnement éducatifs de ces personnes ; les recommandations pour proposer et mettre en œuvre de l'ETP auprès de ces personnes.

Retrouvez les fiches :
https://www.cres-paca.org/education-therapeutique-du-patient-1/innovation-et-communication/les-fiches-synthep-synthese-en-education-du-patient

Les webinaires suivants ont également été organisés :

- Sur **les apports de la recherche de terrain pour favoriser l'appropriation des savoirs sur la maladie et le traitement en ETP**, le 27 mars 2023, avec Thibaud Marmorat, chercheur en psychologie sociale. Le but du webinaire était d'interroger le rôle du contexte social dans les modalités de construction et de transmission des savoirs sur la maladie chronique en contexte d'ETP à partir de deux études qualitatives. Les échanges ont porté sur les formes de maillage et parfois de tension entre les savoirs médicaux et les savoirs profanes sur le corps, le cancer et le traitement - sur les plans de l'expérience des malades et de la communication soignant-soigné.
  88 personnes se sont inscrites au webinaire,
  43 participants étaient connectés en direct.
- Sur le thème : **« Accompagner la personne dans le changement de ses comportements d'activité physique lors de séances d'ETP. Vers une pratique durable grâce à la formation d'habitudes »**, le 17 novembre 2023, avec Meggy Hayotte, enseignante-chercheuse - Université Côte d'Azur, LAMHESS, membre du conseil d'administration d'Azur Sport Santé. Ce webinaire était en lien avec la fiche Synthep « Accompagner la personne dans le changement de ses comportements d'activité physique lors de séances d'ETP ».
  171 personnes se sont inscrites au webinaire,
  82 participants étaient connectés en direct.
- **« Considérer le vécu des patients : une nécessité pour adapter et personnaliser les programmes d'éducation thérapeutique »**, le 4 décembre 2023, avec Vanessa Pezé, psychologue sociale de la santé, association des dialysés de Provence et Corse, Dr en psychologie sociale et enseignante vacataire d'AMU. Le webinaire a porté sur le vécu du diabète de type 2 et de l'insuffisance rénale, et à leurs conséquences sur la vie quotidienne des malades, via le témoignage de patients diabétiques et insuffisants rénaux.
  91 personnes se sont inscrites au webinaire,
  65 participants étaient connectés en direct.

Service 4 : Séminaire thématique régional « ETP et précarité, vulnérabilité », octobre 2023

Le séminaire régional « ETP et précarité, vulnérabilité », organisé par le CRES et financé par l'ARS PACA, dans le cadre du centre de ressources en ETP, s'est déroulé le 12 octobre 2023 à Marseille.

Il visait à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs et intervenants des programmes. Il a réuni 146 professionnels.

B Les formations

Formation : Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique

(6 jours, 42 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (autoévaluation annuelle)

21 sessions ont été organisées en 2023 : 6 formations au CRES sur inscription individuelle et 15 formations sur site, à la demande d'établissements.

Formation : La dimension psychosociale en éducation thérapeutique

(2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative

Cette formation est financée par l'ARS PACA dans le cadre du FIR.

2 sessions ont été organisées en 2023.

Formation : L'entretien motivationnel

(2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances ; les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

9 sessions ont été organisées en 2023 dont 2 dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac.

Formation : La coordination d'un programme éducatif

(6 jours, 40 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaitre son programme

2 sessions ont été organisées en 2023.

Formation : Méditation et ETP

(3 jours)

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants auront :

- Appréhendé les apports de la méditation dans l'ETP et les articulations entre ces domaines
- Découvert différentes possibilités d'intégration de pratiques méditatives dans l'offre en santé
- Eu l'occasion de se questionner sur les indications, points de vigilance et modalités d'intégration de la méditation dans leur contexte
- Pratiqué la méditation à travers différentes formes de guidance de méditation afin de l'intégrer dans leur pratique personnelle ou d'équipe
- Réfléchi aux modalités de proposition aux publics de leurs actions
- Repéré les ressources territoriales

2 sessions ont eu lieu en 2023.

Formation : L'annonce d'une maladie chronique

(2 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce qu'est l'annonce et ses impacts sur le patient, les proches et les soignants
- Identifier, distinguer et savoir mettre en place les différentes étapes de l'annonce
- Acquérir des techniques de communication à mobiliser lors de l'annonce d'un diagnostic d'une maladie chronique
- Construire un accompagnement avec le patient suite à l'annonce médicale et savoir repérer les besoins

1 session a eu lieu en 2023.

Profil des intervenants

Seize intervenants spécialisés en ETP sont intervenus en 2023. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations/sensibilisations de qualité :

- Anne Brozetti, *coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne*
- Catherine Corbeau, *médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier*
- Alain Deccache, *professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain*
- Corinne Debiossac, *formatrice en éducation thérapeutique*
- Carole Deccache, *docteur en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse*
- Virginie Demdoum, *cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes*
- Nadège Enert-Barbero, *psychologue clinicienne*
- Aurore Lamouroux, *docteur en psychologie* sociale de la santé, Marseille
- François Martin, *pneumologue, médecin de santé publique, Chartres*
- Manuel Do O Gomes, *psychopraticien, Paris*
- Vanessa Peze, *docteur en psychologie sociale, Marseille*
- Isabelle Puech-Samson, *pharmacienne, Montpellier*
- Isabelle Pourrat, *médecin coordonnateur ETP, Pégomas*
- Fabienne Ragain-Gire, *formatrice en santé, patiente partenaire en santé*
- Benoît Saugeron, *formateur et chargé de projets, CRES*
- Pierre Sonnier, *pharmacien et chargé de projet, CRES*

Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :

- Lisbeth Fleur, *responsable de la communication, CRES*
- Stéphanie Marchais, *documentaliste, CRES*

10 Mois sans tabac

Chiffres-clés

- **Près de 56** structures partenaires participant au comité de pilotage
- **1** nouveau challenge inter structures en 2023, avec 35 organismes participants
- **Plus de 381** actions organisées en région en 2023
- **Plus de 216** structures mobilisées

Mois sans tabac s'inspire du dispositif anglais Stoptober mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée d'un mois. À l'issue de ce mois, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.
En France, Mois sans tabac est déployé depuis 2016 sous l'égide du ministère de la Santé, de l'Assurance maladie et de Santé Publique France.

La campagne comporte deux temps successifs :

- Le mois qui précède l'événement (octobre) est consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période permettent de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac à venir et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication sont mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs volontaires en région.
- Le mois de l'opération (novembre) est dédié à la mise en place des actions de communication et de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions ont pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourage dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité sont mises en œuvre par des acteurs locaux.

Une phase de clôture en décembre est proposée pour inciter les ex-fumeurs à continuer leur arrêt au-delà du Mois sans tabac.

Depuis 2018, année qui a connu le plus grand nombre d'inscriptions (242 579), les indicateurs étaient plutôt en baisse, notamment en 2020 et 2021, probablement à cause de l'impact de la crise sanitaire.
Pour la campagne 2022, Santé publique France a souhaité recréer de l'intérêt et de l'engagement collectif autour du Mois sans tabac et a centré sa campagne sur la force du collectif, avec le message « Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé, vous ne serez pas seul pour arrêter » et renforcer l'action envers des publics cibles prioritaires notamment les catégories socio-professionnelles des ouvriers et employés. En 2023, le même message a été repris.

Financeurs

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Santé publique France

La campagne de 2023 a enregistré un total de 157 576 inscrits, un chiffre légèrement en baisse par rapport à 2022. La région PACA totalise 12 903 personnes inscrites, contre 13 327 inscriptions l'année d'avant.

Cette édition 2023 a été marquée par des opérations spéciales :

- La reconduction d'actions de terrain (stands) dans des centres commerciaux
- Un partenariat avec le groupe M6 et l'émission « La France a un incroyable talent »
- Un soutien avec la radio Fun Radio et l'émission de Cartman
- Un nouveau partenariat avec les magasins GIFI.

En région, le CRES est ambassadeur de Mois sans tabac pour la huitième année consécutive, avec pour objectifs de relayer et déployer la campagne en région. Pour cela, différentes missions ont été menées :

Communication à destination du public

- Personnalisation et diffusion du communiqué de presse national avec des données spécifiques à la région
- Communication à travers les réseaux sociaux (Facebook, X et Instagram), et animation par une tabacologue du groupe Facebook « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Moissanstabac », pour soutenir et accompagner les personnes qui se sont lancées dans le défi
- Communication sur les actions des acteurs de terrain dans la région
- Partenariat avec la RTM pour un affichage de la campagne, sur la moitié du parc de bus, pendant une semaine au mois de novembre 2023
- Animation de 2 stands dans des centres commerciaux en octobre 2023. Ces stands disposaient d'un espace confidentiel pour des entretiens avec un tabacologue, d'un écran TV avec la diffusion des spots et messages de la campagne, d'une tablette pour faire découvrir au public le site Tabac Info service et s'inscrire à la campagne, mais aussi de diffusion de documentation et de goodies.

Ces deux journées ont pu être réalisées grâce à différents partenaires qui ont répondu présents :

- Pour la Seyne-sur-Mer : le CoDES du Var, le CSAPA d'AVASTOFA, le CSAPA de Toulon d'Addictions France, la délégation du Var d'ARCA Sud, le Centre hospitalier de Toulon
- Pour Avignon-Le Pontet : le Souffle 84, le CSAPA d'Avignon de l'association Addictions France, le CSAPA Ressources du Groupe SOS

Au total, ce sont une quarantaine de personnes qui sont passées sur chacun des deux stands.

Communication à destination des professionnels de terrain

- Présentation du dispositif et ses outils au travers des réunions du comité de pilotage en région. Les CoDES/CoDEPS13 et le Souffle 84 ont participé activement à cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux et relais de la campagne dans leur communication
- Communication sur l'ensemble des supports de communication dont le CRES dispose : site Mois sans tabac Paca, lettres d'information Mois sans tabac, site et communauté de pratiques Mois sans tabac en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conception de goodies, des balles antistress et envoi aux acteurs pour leurs actions de terrain.

Accompagnement des acteurs de terrain

- Accompagnement méthodologique pour la mise en place des actions de terrain, en partenariat avec les CoDES/CoDEPS13
- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation en partenariat avec le réseau CODES/CoDEPS13 et le comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires du Vaucluse/Le Souffle 84, portant sur différentes thématiques :
  - Entretien motivationnel
  - Prescription des traitements de substitution nicotiniques
  - Repérage précoce et intervention brève
  - Alimentation et sevrage tabagique
- Organisation d'un challenge inter-structures. Cette année, le CRES Provence Alpes-Côte d'Azur a innové en organisant un challenge inter-structures, à l'instar d'autres régions ambassadrices.

  Il s'agit d'un défi lancé à l'ensemble des structures de la région, pour constituer des équipes qui répondront à différentes épreuves lors du Mois sans Tabac : des défis simples, rapides, créatifs et ludiques autour de la question du tabac.

Les objectifs étaient :

- De soutenir des collègues, des patients, des usagers… qui souhaitent arrêter de fumer pendant le Mois sans tabac
- De soutenir la campagne, avec un engagement collectif sur la région.

Pendant 3 semaines du mois de novembre, chaque lundi, un défi ludique et simple, faisant appel à l'esprit d'équipe, a été envoyé aux équipes participantes.
Au total, 35 équipes se sont inscrites, dont 23 qui ont répondu aux 3 défis.
Cinq équipes ont été désignées gagnantes à l'issue du challenge et ont été récompensées de cadeaux.

- Mise à disposition de données bibliographiques :

En partenariat avec ARCA Sud, des bibliographies thématiques, à destination des acteurs, ont été produites pour chacune des réunions régionales.

Évaluation des actions en région :

- Évaluation du déploiement du Mois sans tabac en région, via la base de données Oscars Mois sans tabac, sur laquelle sont renseignées les actions de terrain mise en place par les acteurs pendant la campagne. À l'heure de l'écriture de ce bilan, l'évaluation des actions est toujours en cours.

Oscars MoisSansTabac

Depuis 2016, à la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS recense les acteurs et les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Mois Sans Tabac. Début 2024, ce module recense 10 700 acteurs et 25 000 actions en France. Les données saisies dans OSCARS Mois Sans Tabac servent à l'évaluation que mène annuellement Santé publique France sur la mobilisation des acteurs de terrain.

Lien national :
http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national

11 Accompagnement et animation territoriale

A Kit Lutte contre les déserts médicaux

Financeur

Région Sud

Contexte

La qualité de l'offre de services de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'appuie sur des pôles d'excellence reconnus à un niveau national et international, ne doit pas cacher une progression des déserts médicaux constatée dans nombre de zones rurales et dans certains quartiers des centres urbains.

Face à cette situation, qui n'épargne aujourd'hui aucune région française, l'exécutif régional a souhaité donner une ambition nouvelle à sa politique de santé en s'engageant dans une démarche d'aménagement solidaire des territoires en matière d'accès aux soins. Cette politique volontariste s'appuie sur une palette de dispositifs, d'aides et d'outils, articulés autour de quatre volets d'intervention complémentaires en faveur :

- de l'installation des professionnels de santé et des maisons de santé pluriprofessionnelles régionales
- de l'accueil d'étudiants en médecine générale dans les territoires
- du déploiement de la télémédecine
- d'une meilleure accessibilité aux soins et à l'urgence médicale.

C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

La mission comprend également une participation aux comités de suivi des projets.

Activité

L'élaboration d'un état des lieux en prévention

L'état des lieux des actions de prévention d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique est réalisé à partir de l'extraction et de l'analyse des données des bases OSCARS et OSCARS ETP. Ces données sont affinées grâce au ressenti et à l'expérience des acteurs de terrain (atelier santé ville, Conseil départemental, professionnels de santé). Chaque état des lieux est réalisé au niveau du territoire d'implantation stricto-sensu ou sur un territoire élargi en fonction des caractéristiques de chaque projet. La production de l'état des lieux s'effectue au regard de l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Le nombre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé
- Les principaux acteurs de prévention repérés sur le territoire
- Les principales thématiques de santé publique traitées par ces actions
- Les principaux publics cibles
- Les programmes autorisés d'éducation thérapeutique du patient

Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont :
Avignon rocade Sud, Carpentras, Digne-les-Bains, Fontvieille, Istres, La Celle / Tourves, Malpassé, Mas Blanc des Alpilles, Miramas, Nice-Moulins, Port-Saint-Louis, Ramatuelle, Sainte-Tulle, Sorgues, Sénas, Eguilles, Coudoux, Vaison la Romaine, Velaux, Estaque gare (Marseille 16è)

Les maisons de santé pluriprofessionnelles régionales accompagnées par le CRES en 2023 sont :
Charleval, Durance (Ginasservis, Vinon-sur-Verdon, St Julien, St Paul lez Durance), La Celle / Tourves, Le Thoronet, Maussane-les-Alpilles, Marseille Mirabeau (15è) Mornas, Mondragon, Aiglun, Oraison, Saint-Cannat, Solliès-Pont.

Formation ETP MRS

En 2023, la formation s'est déroulée sur deux sites et a bénéficié à 26 professionnels :

- MSP de Saint-Cannat
- MSP de Beausset et Pôle de santé La Ciotat - Ceyreste

B Animation régionale, soutien, développement et suivi des dynamiques territoriales de santé

Financeurs

ARS et DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour sa 13ème année consécutive, le CRES assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé, sous la gouvernance de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la DREETS.

En 2023, cette animation poursuivait les objectifs suivants :

- Observer les dynamiques territoriales en santé sur la région PACA (ASV, CLS, CLSM)
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs engagés dans les démarches territorialisées de santé (ASV, CLS, CLSM)
- Accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des dispositifs territoriaux de santé.

1. Dans le cadre de l'observation des dynamiques territoriales de santé :

- Des entretiens individuels ont eu lieu avec des coordinatrices et coordinateurs des ateliers santé ville, des contrats locaux de santé et des conseils locaux de santé mentale afin de mettre à jour le répertoire des acteurs et la cartographie des dynamiques territoriales présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le CRES a pris attache avec le CoDES des Hautes-Alpes suite à la volonté de la commune de Veynes de créer un contrat local de santé, ainsi qu'avec la coordinatrice du CLSM de Menton qui souhaiterait également créer un CLS

2. Dans le cadre de l'amélioration des pratiques et des connaissances des acteurs engagés dans les démarches de santé dans les territoires

- Le CRES a pris attache avec le Bureau de la Fabrique Territoires Santé afin de participer à des temps d'échanges et de réflexion sur le déploiement des dynamiques territoriales de santé (CLS et ASV)
- Des coordinateurs des ateliers santé ville ont été invités à participer aux journées de sensibilisation à l'urbanisme favorable à la santé organisées par le CRES en décembre 2023, dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt lancés par l'Agence Régionale de Santé et la DREAL à l'intention de communes et d'agglomérations de la région.

3. Afin d'accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des contrats locaux de santé, une première version d'un cahier des charges à été proposée à l'Agence.

C Marseille en Grand

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Initié en septembre 2021, lors d'un discours du Président Emmanuel Macron au palais du Pharo dans le cadre de son lancement, le Plan « Marseille en Grand » repose sur une stratégie nationale de soutien à la Ville de Marseille et à son développement dans les domaines des transports, de l'éducation, de la sécurité, de l'économie et de la santé.

Le plan « Marseille en Grand » concentre plus particulièrement ses actions sur les quartiers dits prioritaires de la ville : 2ème, 3ème, 13ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements de Marseille, avec l'ambition de mettre en œuvre de façon coordonnée des actions multisectorielles visant la réduction des inégalités.

Le volet santé du plan

Le pilotage global du Plan « Marseille en Grand » a été confié au préfet délégué à l'égalité des chances. Le volet santé du Plan repose quant à lui sur une stratégie collective et interinstitutionnelle de mobilisation des acteurs pour favoriser l'accès à la santé dans les quartiers prioritaires de la ville. Au démarrage du Plan, les différents partenaires institutionnels étaient mobilisés autour d'un projet de développement d'une offre de soins au sein de la cité de Castellane. Avec le lancement de « Marseille en Grand », la stratégie et le périmètre d'action ont été revus collectivement dans un objectif d'élargissement à d'autres territoires pour favoriser l'accès à la santé des habitants au sein des quartiers prioritaires de la ville.

Les missions confiées au CRES

Le CRES fait partie depuis plusieurs années des structures d'accompagnement labellisées par l'ARS pour les projets de développement de structures d'exercice coordonné en région. À ce titre, le CRES faisait partie des acteurs impliqués dans le suivi du projet initial de maison médicale à la Castellane.

En outre, le CRES intervient dans la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé ainsi que dans la formation des professionnels dans ce domaine. C'est dans ce contexte et dans le cadre du Plan « Marseille en Grand » que l'ARS a sollicité le CRES pour étendre sa mission autour d'un enjeu central : favoriser le développement d'un projet territorial de santé dans les quartiers prioritaires de la ville avec pour objectif l'amélioration de l'accès à la santé pour les habitants de ces quartiers prioritaires (cf. accès aux droits, accès à la prévention et aux soins).

Pour répondre plus précisément à cet objectif général, l'ARS a spécifiquement confié au CRES la réalisation de 3 missions complémentaires :

- La réalisation d'un diagnostic territorial participatif afin de qualifier les besoins et les ressources en médecine de premiers recours, et l'articulation avec le second recours ;
- L'accompagnement et le développement des projets de structures d'exercice coordonné, permettant la coordination des acteurs opérationnels par le biais d'animation de temps de rencontres pour partager l'information, mieux articuler les différents projets, et outiller la dynamique territoriale ;
- La mise en œuvre d'une démarche expérimentale sur 1 ou 2 territoires ciblés, le quartier des Rosiers, dans le 14ème arrondissement de Marseille ayant été retenu pour lancer la première démarche participative auprès des habitants.

La synergie des 3 missions doit permettre de créer une dynamique collective participative autour de l'accès à la santé (prévention et soin) et contribuer à créer les conditions plus favorables à l'exercice des professionnels de santé libéraux sur le territoire

Méthode

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic participatif, une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés avec des professionnels de santé et des représentants institutionnels et associatifs exerçant dans les quartiers prioritaires de la ville.

Cette enquête qualitative a été complétée par le travail réalisé de diagnostic micro-territorial réalisé collectivement dans le cadre de la démarche participative aux Rosiers : en 2023, une dizaine de rencontres thématiques ont eu lieu dans le cadre de cette démarche (cf. Temps d'échange collectifs, groupes de travail, ateliers santé ...).

Ce travail de diagnostic a fait l'objet d'un rapport publié par le CRES en 2023 : "Améliorer l'accès aux soins dans les quartiers prioritaires de la Ville".

Parallèlement, dans le cadre de la démarche expérimentale aux Rosiers, les besoins identifiés ont été partagés et discutés avec les membres du comité de pilotage de Marseille en Grand ainsi que les participants à la démarche pour donner lieu à l'élaboration d'un plan d'actions dont la mise en œuvre est prévue en 2024. Ce plan d'actions a été construit autour de deux axes : le développement de l'offre de soins de proximité et la santé des femmes.

Partenaires de la démarche participative en santé aux Rosiers

- Institutions : Préfecture, ARS, Métropole, Ville de Marseille, Education Nationale [1], AP-HM, ASV
- Professionnels de santé : professionnels de santé libéraux du territoire (médecins, infirmier(e)s, sage-femmes, laboratoire de biologie médicale, pharmacien(ne)s, psychologue(s) ...), centre de santé du Grand Saint-Barthélemy (AP-HM), CPTS Actes Santé, PASS mère-enfants (AP-HM), PASS de ville, PASS Hôpital Européen, PMI...

- Professionnels et associations de l'action sociale et de la promotion en santé : centre social St Gabriel, ESF Services, les Compagnons Bâtisseurs, Banlieues santé, Amicale du Nid, Association The Truth, Médecins du Monde, ADDAP 13, In Città, Plus Fort, Art et développement, Solidarité Femmes 13, Maison de la justice et du droit ...

[1] *directeurs/directrices d'école, coordonnateurs/coordonnatrices Rep+, coordonnateurs/coordonnatrices cités éducatives, médecin scolaire*

12 Santé environnement

A Ressources en santé environnementale

Chiffres-clés

- **433** nouveaux articles publiés en 2023 dans le Fil
- **3** lettres du Fil à fil publiées
- **5 475** références disponibles dans le Filon
- **28** portraits d'acteurs dans les Profils
- **2** nouveaux numéros de la Bobine
- **1** nouvelle fiche Fich tech

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES et le CYPRES ont été désignés en 2010 dans le cadre du Plan régional santé environnement pour concevoir et diffuser des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.
Pour répondre à ces besoins, le CRES et le CYPRES ont conçu et développé un site, le Filin.org, avec plusieurs entrées.

Le Filin a beaucoup évolué au fil des années et a fait peau neuve en 2021. Il offre de nouvelles fonctionnalités. La page d'accueil a été réorganisée et propose une série de 10 pages thématiques :

- Qualité de l'air
- Alimentation durable
- Environnement sonore
- Changement climatique et santé • Déchets
- Qualité de l'eau
- Nature et santé
- Lutte anti vectorielle
- Risques majeurs
- Urbanisme & santé

Il est également possible de créer un espace personnel permettant de conserver et classer ses pages favorites. La nouvelle version est responsive design, adaptée à tous les supports, ordinateurs, smartphones et tablettes. Le Filin bénéficie d'une mise à jour régulière et complète pour l'ensemble de ses fonctionnalités :

Le **Fil** (actualité),
Au Fil de l'eau (agenda)
433 nouveaux articles ont été publiés en 2023 (6 511 en totalité).
Et toujours un compte X ex-Twitter @Lefilin qui diffuse les informations postées quotidiennement sur le Fil et Au Fil de l'eau.

Le **Filon**
(Littérature)
5 475 références disponibles, mises à jour tous les mois. Désormais, la recherche est facilitée par un champ « descripteurs » et la mise à disposition d'un « panier ».

Le **Fil-à-Fil**
(Lettres électroniques thématiques)
3 lettres en 2023 ont été diffusées à 5390 acteurs de la santé environnement :

- N° 38 - Décembre 2023 - Punaises de lit : prévention, formation, lutte et accompagnement
  (Participation de l'AP-HM et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- N° 37 - Juin 2023 - Transition écologique des ESMS publics et associatifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur
  (Participation de la FHF Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'AP-HM, de l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Région Sud)
- N° 36 - Avril 2023 - Mobilités actives, ZFE-m et santé environnement
  (Participation de la DREAL PACA, du CPIE du Pays d'Aix, de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur siège et DD13)

Les **Profils du filin**
(Répertoire)
127 acteurs, mise à jour annuelle en cours, en lien avec :
28 portraits d'acteurs
27 portraits d'actions

La **Bobine**
(Sélections bibliographiques)

Deux numéros ont été publiés en 2023 :
- Sur la qualité de l'air extérieur (n°20), en cours de finalisation en janvier 2024
- Sur l'urbanisme favorable à la santé (n°19) en juin 2023

250 exemplaires sont imprimés par numéro.

Le **Fil'Ou**
(outils pédagogiques)
123 outils y sont référencés.

Le **Fil'Tech**
(Synthèses de connaissances pour les collectivités territoriales, professionnels en santé environnement)
Un numéro sur le thème « qualité de l'eau potable, le rôle des maires » a été publié en décembre 2023.

« Santé environnement » est la deuxième thématique de recherches documentaires au CRES.
96 prêts ont été effectués en 2023 (dont 32 prêts d'outils pédagogiques).
De nombreuses bibliographies ont été réalisées pour les projets du CRES :

- Pour les journées 2023 de professionnalisation organisées avec le GRAINE, sur les thèmes de la qualité de l'air extérieur, de la qualité de l'air intérieur, et du changement climatique, accompagnées d'une présentation des ressources en santé environnement et d'un stand de documentation.
- Pour le programme Ecoute tes oreilles, à destination des éducateurs et des binômes enseignant-infirmier, en décembre 2023
- Pour accompagner les webinaires du CRES sur le changement climatique (novembre 2023), One health (mai 2023), syndrome de Diogène (mai 2023), et risque radon (janvier 2023)
- et pour d'autres activités, comme le Réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le dispositif « Eco-ambassadeurs, l'alimentation durable, ça vous parle ?»), le site web CELESTER ou pour des partenaires.

La documentaliste en santé environnement accompagne les activités en santé environnement au CRES, en interne et en externe, et participe également à différents groupes de travail (Projet « Changement de comportement en éducation à l'environnement : état des lieux en sciences humaines et sociales» du GRAINE, Réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région, Eco-ambassadeurs, « l'alimentation durable, ça vous parle ? » etc.). Elle représente le CRES pour l'axe santé environnement (participation au Groupe de suivi national PNSE4 Formation – Information – sensibilisation pour le CRES et la Fédération Promotion Santé par exemple).

La partenaire du CRES, la documentaliste du CYPRES, a participé aux journées suivantes en 2023 : journée du Graine sur les enjeux de la ressource de l'eau face au changement climatique à Aix-en-Provence le 19 janvier 2023, elle est intervenue lors de la Journée de professionnalisation en santé environnementale sur le changement climatique à Marseille le 3 février 2023. Elle a participé à la rencontre annuelle des formateurs aux risques majeurs de l'IFFORME à Toulon du 20 au 23 octobre 2023. Ces journées permettent de communiquer sur les outils du Filin.

Le CRES a été sollicité le 6 novembre 2023 pour présenter un atelier « Ressources » lors du Forum régional santé environnement à Aix-en-Provence, ce qui a été l'occasion de présenter le Filin.

Le CRES et le CYPRES préparent un dossier de connaissances sur le thème « Mobilités actives et santé environnementale » ; en lien avec un prochain Fil-à-Fil et un colloque qui sera organisé avec l'ARS en 2024.

B Journées de professionnalisation à l'éducation pour la santé environnementale

Chiffres-clés

- **3** modules programmés en 2023-2024
- **60** participants au total
- **4** à **7** intervenants par module de formation

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la onzième année consécutive, trois modules de journées de professionnalisation en santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sur les thèmes :

- **Qualité de l'air intérieur et santé environnementale, les 14 et 15 mars 2024**
- **Changement climatique et santé environnementale, les 11 et 12 avril 2024**
- **Qualité de l'eau et santé environnementale, les 20 et 21 juin 2024**

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels-relais sur la région.

Mise en œuvre des journées de professionnalisation

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du CRES et du GRAINE.

Pour chaque module, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, au cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP-BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand-ressources sur toute la durée des formations.

C Des webinaires en santé environnementale

Chiffres-clés

- **6** réunions en ligne en 2023
- **3** intervenants experts

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une série de 3 webinaires a été proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement en 2023 :

- « L'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène », les 3 avril et 12 mai 2023
- « Une seule santé, quels liens entre santé et biodiversité ? », les 16 et 23 mai 2023
- « Notre santé dans un monde en surchauffe : comment agir ? », les 9 et 21 novembre 2023

Déroulement

L'heure de direct commence par une présentation de l'intervenant et des objectifs du webinaire. Le diaporama commenté par l'intervenant est alors diffusé auprès des participants pendant 30 minutes environ. La dernière demi-heure, les participants posent des questions à l'intervenant par écrit en direct.

Les questions/réponses posées durant le webinaire sont retranscrites sous forme d'une « foire aux questions ».

Une sélection bibliographique et des ressources pédagogiques sont proposées à l'occasion de chaque webinaire. Le diaporama, la « foire aux questions » et les vidéos des webinaires sont ensuite mis en ligne sur le site et la chaîne Youtube du CRES pour être accessibles au plus grand nombre au-delà du direct.

Webinaire *« L'accompagnement des habitants présentant le syndrome de Diogène »*

Avec l'intervention d'Anne-Claire Bel, directrice région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur des Compagnons Bâtisseurs

Objectif : Comment reconnaître le syndrome de Diogène ? Qui est concerné ? Quelles en sont les causes ? Quelle prise en charge pour soigner ce syndrome ? Qui consulter ?

➜ **419** inscrits - **266** participants sur les 2 sessions

Webinaire *« Une seule santé, quels liens entre santé et biodiversité ? »*

Avec l'intervention du Dr Pierre Souvet, cardiologue et président de l'Association Santé Environnement France

Objectif : appréhender les liens existants entre santé et biodiversité

➜ **168** inscrits - **119** participants sur les 2 sessions

Webinaire *« Notre santé dans un monde en surchauffe : comment agir ? »*

Avec l'intervention d'Anneliese Depoux, directrice du Centre Virchow-Villermé de Santé Publique Paris-Berlin de l'Université Paris Cité (en duplex)

Objectif : appréhender les impacts du changement climatique sur la santé et les leviers d'action possibles pour les limiter

➜ **129** inscrits - **71** participants sur les 2 sessions

Perspectives

En 2024, les thématiques retenues sont :

- inégalités sociales et environnementales de santé,
- moustiques et arboviroses,
- rôle des collectivités dans l'urbanisme favorable à la santé.

D Une campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! »

Chiffres-clés

- **1** journée régionale de lancement
- **19** chargés de projets/éducateurs mobilisés sur la région
- **29** collèges et 129 classes sensibilisés (de la 6ème à la 3ème), soit environ 3 225 élèves sur l'année scolaire 2022-2023
- **38** infirmiers scolaires et professeurs formés en 2022-2023

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lauréat 2019 du Décibel d'argent remis par le Conseil national du bruit (CNB) qui récompense les initiatives les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore.
Depuis juin 2023, programme inscrit au registre national des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé de Santé Publique France, dans la rubrique santé environnement.

En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE ont déployé en 2023 pour la huitième année la campagne « Écoute tes oreilles ! ». La campagne a ciblé toutes les classes du collège (de la 6ème à la 3ème).

« Écoute tes oreilles ! » s'appuie sur des partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB).

L'objectif principal de cette campagne consiste à prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents.

Les objectifs opérationnels du projet sont :

- optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
- former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF), en lien avec les rectorats
- former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale, en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Marseille
- mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de pré-adolescents dans les collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

Les activités réalisées

Sélection des collèges et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidature a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2023-2024.

Les collèges ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne sous certaines conditions : identification d'un binôme enseignant(e)/infirmier(e) scolaire dans le collège, participation du binôme à une formation de 2 jours dispensée par le CidB, accueil du partenaire opérationnel dans le collège lors d'une réunion de préparation aux futures interventions et d'une réunion de bilan, réalisation des interventions dans plusieurs classes du collège et réflexion sur une pérennisation de l'action sur le bruit au sein du collège l'année suivante.

Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations

Journée de lancement

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée au CRES, à Marseille (en novembre 2023), qui a permis de travailler sur l'amélioration du déroulé des séances et du livret élève pour les classes de 4ème/3ème ainsi que sur la création d'un outil alternatif au livret élève pour les classes de 4ème/3ème. Les partenaires opérationnels ont aussi pu mettre à jour leurs connaissances sur le sujet grâce à l'intervention d'un expert (Benoît Rapetti, formateur AGI-SON).

Formations « Bruit et santé »

Aux côtés du CidB, le CRES et le GRAINE ont assuré le bon déroulement des 3 formations :

- les 7 et 8 décembre 2023 à Nice
- les 11 et 12 décembre 2023 à Aix-en-Provence
- les 14 et 15 décembre 2023 à Marseille

Lors de ces formations, le CRES et le GRAINE ont proposé aux participants des compléments documentaires et des outils pédagogiques à exploiter auprès des collégiens.

Une formation auprès des futurs enseignants de l'INSPE est prévue les 25 et 26 avril 2024.

Mise à disposition de l'exposition « Des sons et des bruits »

Tous les collèges peuvent emprunter auprès du CRES l'exposition du CidB « Des sons et des bruits ». C'est la Métropole d'Aix-Marseille-Provence qui a mis à disposition du CRES cette exposition itinérante.

Mise en œuvre des modules dans les départements en 2023-2024

L'objectif général du module de sensibilisation est de permettre aux collégiens d'être citoyens de leur environnement sonore et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

Ce module est réalisé en 2 fois 2h auprès des classes, de la 6ème à la 3ème :

- Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée

- Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges...

Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves sont appréciés par un questionnaire d'évaluation "avant/après". Les binômes complètent également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels sont questionnés sur le processus de la campagne.

Sur la campagne 2022-2023, la formation proposée aux binômes répond à 91% de leurs attentes. Ils soulignent l'intérêt des informations et l'efficacité des intervenants. Les éléments les plus appréciés sont : les outils pédagogiques, l'apport de connaissances, les échanges et la qualité des intervenantes.
Au terme de la formation, 91% des participants se disent prêts à mettre en place des actions sur ce thème.

Les éléments le plus appréciés par les collégiens (de la 6ème à la 3ème) sont : les expériences sur le son, les activités et les jeux, ainsi que les vidéos.

100% des binômes sont satisfaits à très satisfaits du déroulement global de la campagne. Les idées fortes retenues par les binômes sont : les risques auditifs, la sensibilisation à la prévention, la nature du son et sa propagation, la physiologie de l'oreille et les 4 moins. Ils sont 90% à avoir des idées d'actions de prévention à poursuivre dans leurs collèges l'année suivante. Il s'agit essentiellement de renouveler des séances de sensibilisation auprès d'élèves, de réaliser la cartographie sonore de l'établissement, de sensibiliser les plus jeunes par les élèves ayant bénéficié du dispositif et de mettre en place l'exposition « Des sons et des bruits ».
Le bilan régional de la campagne 2023-2024 est prévu pour le 4 juillet 2024 avec les partenaires opérationnels et vers la mi-juillet 2024 avec l'ARS et les rectorats.

E Le Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- **17** structures (14 structures de terrain du secteur associatif et 3 structures du secteur public) mobilisées pour le projet
- **14** journées de professionnalisation réalisées dans les 6 départements de la région
- **2** journées de professionnalisation réalisées au niveau régional
- **1** webinaire organisé au niveau régional

Financeur

DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES, en partenariat avec le GRAINE (réseau régional pour l'éducation à l'environnement) et avec le soutien financier de la DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordonne, depuis décembre 2021, le **« Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».**

La mise en œuvre de ce réseau constitue une suite à la dynamique lancée par une formation de formateurs en éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette formation a été réalisée par l'association ANEG (Association Nationale pour l'Éducation au Goût) en partenariat avec la DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur en mars 2021.

L'objectif principal de ce réseau consiste à instaurer une dynamique régionale permettant le développement de la mise en place d'actions en éducation à l'alimentation durable et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- favoriser la mise en place d'actions de terrain
- favoriser les échanges et le partage d'expériences sur l'éducation à l'alimentation durable et au goût
- professionnaliser des acteurs éducatifs de la région sur cette thématique, devenant ainsi relais de l'information
- outiller les structures / les acteurs en région en mettant à leur disposition des ressources pédagogiques et des conseils méthodologiques.

Un pôle d'acteurs est associé au réseau. Ce pôle d'acteurs est composé de 14 structures de terrain (du secteur privé : voir ci-dessous) et de 3 structures du secteur public (CNFPT, Mairie de Marseille, EPARCA). Une majorité de ces structures ont pu suivre la formation de l'ANEG de 2021.

Les 14 structures de terrain sont missionnées pour réaliser des journées de professionnalisation sur l'éducation à l'alimentation durable et au goût auprès de personnel scolaire ou périscolaire d'écoles primaires ou d'Accueils collectifs de mineurs (ACM).

Les activités réalisées

Le CRES et le GRAINE ont organisé différents évènements en 2022-2023 :

- **Deux modules de professionnalisation au niveau régional :**
  - Module « Éduquer au goût - niveau initial » le 23 mai 2022 à Aix-en-Provence, à destination de toute personne souhaitant découvrir les bases de l'éducation au goût et mener des activités sur ce thème : associations, collectivités, professionnels de santé…
  - Module « Éduquer au goût - niveau approfondissement » les 10 et 11 octobre 2022 à Marseille, à destination de toute personne menant déjà des activités d'éducation au goût et souhaitant se perfectionner.
- **Des réunions régulières rassemblant les membres du pôle d'acteurs** pour échanger sur leurs pratiques et travailler collectivement.
- **Des réunions régulières avec les membres du comité de pilotage** afin de faire des points d'étape sur l'avancée du projet (membres du comité de pilotage : DRAAF, rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, REGALIM, ADEME, CNFPT, ANEG, ARS, ADERE, AGORES).
- **Un webinaire régional** le 3 mars 2023, sur le thème : « L'éducation au goût des jeunes, un levier pour favoriser une alimentation durable : à l'échelle des parents, de l'école et des collectivités ». Un replay de ce webinaire est disponible sur les pages Youtube du CRES et du GRAINE.

Quelques résultats d'évaluation des actions

Les participants aux modules de professionnalisation au niveau régional ont pu acquérir de nouvelles compétences et se sentent, en grande majorité, prêts à développer des actions sur la thématique du goût.
Les réunions régionales ont répondu aux attentes de la majorité des membres du pôle d'acteurs.
100% des participants au webinaire régional sont satisfaits à très satisfaits. Suite au webinaire, les éléments que les participants pensent pouvoir utiliser dans leur pratique professionnelle sont : l'implication des parents dans l'éducation au goût, les ressources transmises et les idées d'animations ou d'activités.

F Sensibilisation de lycéens, plus particulièrement les lycéens « éco-ambassadeurs » de la Région à l'alimentation durable

Chiffres-clés

- **2** structures régionales engagées dans la coordination du projet : CRES et GRAINE
- **6** séances de sensibilisation à l'alimentation durable (en visioconférence) auprès de lycéens, notamment les lycéens « éco-ambassadeurs » de la Région Sud

Financeur

Région Sud

Le CRES et le GRAINE coordonnent le projet de « sensibilisation de lycéens, plus particulièrement les lycéens éco-ambassadeurs de la Région Sud à l'alimentation durable ». Ils associent à ce projet deux acteurs éducatifs de terrain : le CoDES du Var et la structure d'éducation à l'environnement l'ADEE.

L'objectif général est de sensibiliser et d'informer les lycéens, notamment les lycéens « éco-ambassadeurs » de la Région Sud à la thématique de l'alimentation durable.

Les objectifs spécifiques sont :

- d'informer et sensibiliser les lycéens, notamment les éco-ambassadeurs, à l'alimentation durable
- de les accompagner dans la mise en place de projets et d'actions en faveur de l'alimentation durable au sein de leur établissement
- de favoriser leur engagement dans leurs rôles et missions, en particulier sur la thématique de l'alimentation durable
- de favoriser les échanges et l'entraide entre éco-ambassadeurs

Afin que les lycéens, notamment les éco-ambassadeurs, puissent être pleinement inscrits dans leurs rôles et missions au sein de l'établissement (notamment de diffusion auprès de leurs pairs), un parcours de sensibilisation et d'accompagnement leur est proposé sur la thématique de l'alimentation durable.

Ce parcours comprend plusieurs phases, alternant visioconférence et temps en présentiel :

1/ Deux sessions en ligne d'information et de sensibilisation à l'alimentation durable

Elles ont été proposées le 15 mars et le 3 mai 2023, animées par le CoDES 83 et l'ADEE, et avaient pour thématiques :

- **« Alimentation, santé et esprit critique »** (45 min), qui traite des notions d'équilibre alimentaire, marketing alimentaire et propose une séquence de lecture d'étiquettes
- **« Alimentation et impact sur l'environnement »** (45 min), qui traite de l'impact des modes de production sur la planète, du gaspillage alimentaire, de la saisonnalité, des circuits courts…

Ces séances permettent aux lycéens d'identifier les gestes/choix à réaliser, au lycée et dans leur vie quotidienne, pour favoriser une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.
Au total, 15 élèves ont participé à ces séances.

2/ Plusieurs sessions en ligne de suivi avec l'association accompagnante

Un accompagnement des éco-ambassadeurs a été proposé, afin de soutenir, d'éclairer et de conseiller dans la mise en place d'un projet. 14 élèves répartis en 2 groupes ont été accompagnés par l'ADEE et le CoDES 83.

3/ Une rencontre de clôture et de valorisation des actions réalisées

Cette rencontre s'est déroulée lors de la journée des éco-ambassadeurs et du Parlement régional de la jeunesse, le 3 juin 2023 à l'Hôtel de Région.

Quelques résultats d'évaluation

80% des élèves qui ont participé aux sessions en ligne sont très satisfaits des techniques d'animation et des outils pédagogiques présentés.

Le point le plus apprécié par les structures qui ont animé les sessions en ligne est la bonne participation et l'intérêt des élèves.

Une réunion avec la Région a été organisée le 12 juin 2023 afin de présenter le bilan de cette action et évoquer les perspectives 2024.

G L'outil pédagogique "Mouskit"

Le kit pédagogique le Mouskit a été réalisé en 2018 par le CRES, les ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, le centre hospitalier du Pays d'Aix, les Villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, les régions académiques Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental du Var, le CNEV, le GRAINE Languedoc-Roussillon et l'EID Méditerranée.

Il a pour objectifs d'améliorer les connaissances des 9-15 ans sur l'Aedes albopictus et de promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs, et fournit clés en mains des outils d'intervention. Depuis 2020 il est disponible sous forme de site web: *www.mouskit.org*.

En 2023, un poster de présentation du Mouskit a été créé et édité afin de communiquer sur les salons et auprès des publics cibles du Mouskit.

Les contenus du livret et du site internet ont été mis à jour.

Les diaporamas du cycle 3 et 4 ont été réactualisés et les voix-off des 2 diaporamas ont été réenregistrées à la suite de la mise à jour des supports.

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une nouvelle fiche pédagogique sur les nouveaux vecteurs, Aedes japonicus et Aedes koreicus, a été réalisée.

Par ailleurs, une promotion régulière de l'outil Mouskit est faite dans les outils de communication du CRES. Un article a été publié dans Priorités santé n°66 de mai 2023.

Rallye Mouskit

Un projet de déploiement de l'outil pour les centres d'hébergement et de loisirs, via un partenariat avec les Francas du Var, le CoDES 83 et le CoDES 04, a été mis en œuvre. Un prototype de grand jeu, « le rallye Mouskit », a été développé en 2022, à partir des contenus du site web.

Destiné aux 8/12 ans, « le rallye Mouskit : mieux connaitre le moustique tigre pour mieux prévenir », a pour objectif d'apprendre sur l'environnement en s'amusant et permet d'acquérir en 6 épreuves les premières connaissances sur le moustique tigre.

Au travers de manipulations, devinettes, quiz, expériences, collages, interactions… les enfants sont invités en deux heures à découvrir le cycle de vie du moustique, les risques vectoriels, les gestes de prévention, mais aussi l'intérêt des moustiques pour l'environnement.

Pour les animateurs, chaque épreuve comporte une fiche avec les connaissances à transmettre, le déroulement de l'animation, le matériel nécessaire et les modalités de validation des connaissances.

Des supports pédagogiques et ludiques ont également été créés pour les enfants.

Le CRES a obtenu un financement fin 2023 pour le développement du prototype de ce rallye sous forme de mallette pédagogique afin d'être diffusé et utilisé à plus grande échelle.

Promotion du Mouskit dans le cadre du Service sanitaire en santé environnement des étudiants en santé 2023-2024 de la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille

Dans le cadre du service sanitaire qui s'est déployé en santé environnement pour les étudiants en santé à la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille, le Mouskit a été choisi comme action de prévention à mettre en œuvre par les étudiants.

Plus de 120 étudiants en santé ont été sensibilisés à l'outil. Les actions de prévention seront réalisées auprès d'élèves d'écoles de Marseille sur la période de mars à mai 2024.

H www.celester.org : un guide méthodologique en ligne pour accompagner les collectivités territoriales à partir de projets inspirants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- **11** thématiques en santé environnement
- **10** témoignages : Grand-Avignon, Département des Hautes-Alpes, Turriers, Miramas, Carpentras, Nice, communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez – Ramatuelle, Hyères, Mouans-Sartoux

Financeur

Région Sud

Le CRES, dans le cadre du PRSE 3, soutenu par le Conseil régional et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conçu le site internet www.celester.org en 2019. Ce dernier fait suite à la parution en mai 2019 d'un guide méthodologique, "L'état des lieux en santé environnementale", réalisé par l'Observatoire régional de la santé et mis à la disposition des collectivités pour faciliter leur implication en santé environnement et l'intégration de cette thématique dans les politiques locales.

Le site Internet Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERritoires) a pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement. Il propose trois entrées : **thématique, géographique et méthodologique.**

Celester.org propose en ligne un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication). Chaque point méthodologique est illustré par des témoignages de collectivités sur **11 thématiques : air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable.**

À ce jour les projets de **10 collectivités** y sont présentés, avec les témoignages d'élus ou de techniciens du Grand-Avignon, du Département des Hautes-Alpes, des communes de Turriers, de Miramas, de Carpentras, de Hyères et de Mouans-Sartoux, de la communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée, de Nice et de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez - Ramatuelle. Les témoignages se présentent sous forme de vidéos d'un technicien et/ou d'un élu, accompagnées du texte de leur interview et de bibliographies thématiques permettant d'aller plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre des projets.

Une campagne de communication digitale en 2023

Une campagne de communication digitale régionale a été menée pour promouvoir le site Celester au mois de mai 2023, avec notamment la diffusion de bandeaux publicitaires sur le site de la Gazette des communes, le réseau professionnel LinkedIn ainsi que sur Google avec un objectif de visibilité et de trafic vers le site www.celester.org.

Campagne sur le site de la Gazette des communes

Afin d'améliorer la visibilité de Celester auprès des élus, ingénieurs et techniciens des collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, une campagne a été menée sur le site Internet de la Gazette des communes, un des médias les plus consultés par les élus et décideurs locaux. Une bannière publicitaire a été créée pour le site Internet et la version mobile du site pour une diffusion en mai 2023.

L'annonce a été affichée 121 286 fois, soit une grande visibilité, et a généré 1 435 clics vers le site.

Visuel site Internet

Campagne sur le réseau professionnel LinkedIn Ads.

Afin d'améliorer la visibilité de Celester auprès des élus, ingénieurs et techniciens des collectivités territoriales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, une campagne a été menée sur LinkedIn. 3 bannières publicitaires, accompagnées d'une phrase d'accroche, ont été diffusées pendant le mois de mai 2023.

Les annonces ont été affichées 87 076 fois et ont généré 495 clics vers le site de Celester. Le public le plus touché a été les directeurs et responsables de projet des collectivités territoriales de la région.

Campagne sur Google Ads.

La campagne s'est traduite par l'affichage d'annonces publicitaires dans le cadre de recherches sur Google via l'achat de mots-clés.

Au mois de mai, les annonces ont été affichées 3 070 fois et ont généré 337 clics vers le site de Celester.

Les groupes d'annonces autour des thèmes « gestion des déchets » et « santé environnement » arrivent en tête des clics. Les requêtes sont géolocalisées : Marseille, Avignon, Nice, Toulon arrivent en tête.

Le bilan de la campagne de communication est satisfaisant avec un résultat global de 211 433 annonces affichées en un mois pour 2 267 clics (dont plus de moitié sur le site de la Gazette des communes).

Promotion de Celester

Le CRES est intervenu en tribune lors du colloque « Santé environnement… agissons ensemble » organisé par le CoDES 05 le 16 novembre 2023 afin de présenter le site Celester aux collectivités. Le CRES a aussi tenu un stand commun avec le CoDES 05 présentant différents outils pédagogiques et ressources documentaires en santé environnement lors de cette journée.

I Appui à l'organisation du lancement du PRSE 4 – 12 juin 2023

Le CRES est intervenu en appui à la Région pour l'organisation de la demi-journée de lancement du PRSE 4 en juin 2023 : création de la charte graphique, relationnel avec les intervenants, centralisation des présentations, mise en forme à la charte graphique de celles-ci et réalisation du diaporama final.

J Transition écologique des établissements de santé : appui à l'accompagnement

Le CRES participe aux réunions organisées dans le cadre de la commission de l'AMI « Transition écologique des établissement publics de santé et médico-sociaux » lancé en 2022. Il intervient en soutien de la Région pour la promotion, la communication et l'animation de cet AMI.

Un pré-programme de séminaire sur la transition écologique des établissements de santé a été proposé en avril 2023 auquel il n'a pas été donné suite.

Sur ce thème, le Fil-à-Fil n°37 ayant pour sujet la Transition écologique des ESMS publics et associatifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur a été publié en juin 2023.

K Colloque Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement

Chiffres-clés

- **21 mars 2024** – Aix-en-Provence
- **87** inscrits

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES a organisé le **21 mars 2024** le colloque « **Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement** » à Aix-en-Provence à destination des acteurs de la santé environnement, élus, techniciens des collectivités de la région.

L'objectif de ce colloque était de dresser un état des lieux des mobilités actives et de proposer des pistes de réflexion pour mieux agir, en valorisant ce qui existe déjà en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en alternant des interventions sur l'état des connaissances et des présentations d'expériences de terrain inspirantes.

La matinée a permis de mieux appréhender le contexte et les enjeux de la promotion des mobilités actives, l'après-midi s'est articulée autour de deux tables rondes présentant des actions et illustrant les freins et les leviers à la promotion des mobilités actives.

Antoine Noël-Racine, maître de conférences au Laboratoire Motricité Humaine Expertise Sport Santé (LAMHESS, UPR 6312) de l'Université Côte d'Azur a présenté en quoi **les mobilités actives représentent un enjeu de santé publique** ; puis Marie Jardin, chargée d'études à l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes Côte d'Azur a évoqué **l'accidentalité des mobilités actives en région** et la difficulté d'un panorama exhaustif sur cette question.

Merlin Paul, enseignant chercheur au laboratoire de psychologie sociale d'Aix-Marseille Université a dévoilé les mécanismes du **choix modal et comment l'influencer** ; Kevin Jean, maître de conférences en épidémiologie au laboratoire Mesurs, au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM Paris), est intervenu sur les **bénéfices sanitaires et climatiques des mobilités actives aujourd'hui et demain**, à partir d'une étude publiée en mars 2024.

Se sont ensuite succédé deux présentations autour d'outils permettant de mesurer l'impact sur la santé de la pratique des mobilités actives, développées en région : Lucas Remontet, d'Energies Demain, avec **l'outil HEAT (Health Economic Assessment Tool)**, déployé en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'ARS, et l'équipe du Cerema (Viviane Marrie, Cerema Méd et Brice Boussion, Cerema Territoires et Ville, Lyon), avec les **Enquêtes Mobilités Certifiées Cerema (EMC2)** complétées par le **projet SANUM : mobilité et santé physique, mentale et sociale** puis avec Alexandre Staub, chargé d'études mobilités, AGAM, pour le déploiement d'EMC2 dans les Bouches-du-Rhône.

Les villes d'Aix-en-Provence, de Nice et la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec Anne-Laure Bajon, Pauline Ivaldi et Karine Guiselin, ont illustré le propos avec des exemples de réalisations de **rues scolaires, de parcours de marche actifs** et de démarches en faveur de la **mobilité active à destination des entreprises**.

La seconde table ronde a proposé des pistes de leviers d'actions en région, avec Thomas Margueron, responsable régional santé environnement à l'ARS PACA et Patrick Berry, consultant pour la **démarche d'urbanisme favorable à la santé (UFS) et évaluation d'impact sur la santé (EIS)**, Léo Gelis, Ademe, sur **le développement du vélotourisme en région**. Yann Serveau, chargé de projets de transports urbains et modes actifs, DREAL, a enfin présenté les **appels à projets et dispositifs mobilisables**.

Un dossier de connaissances synthétique sur les **« Mobilités actives et santé environnement »** avait été conçu par les documentalistes du CRES et du CYPRES et a accompagné le colloque.

Les documentalistes du CRES ont tenu un stand en proposant une sélection de documents sur le sujet issu du centre de ressources du CRES et une table de documentation des partenaires (Ademe, Agam, CEREMA etc.)

De nombreux partenaires, membres du comité de pilotage, se sont mobilisés pour la réussite de ce colloque : l'ARS PACA, en premier lieu, qui l'a également financé, mais aussi la DREAL, l'Ademe, l'Agam, le Cerema, la Région Sud, et l'ensemble des intervenants qui ont répondu présents ainsi que l'équipe du CRES.

L Mise en place de formations en Urbanisme Favorable à la Santé

En 2023, l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, en partenariat avec la Région Sud, ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination des collectivités qui souhaitent s'engager dans la prise en compte de la santé dans les politiques publiques de leur territoire et qui ont besoin d'être accompagnées pour se lancer dans une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS).

9 projets ont été retenus, dont 4 concernent la Ville de Marseille, 1 la Ville d'Aubagne, 2 la Ville d'Avignon et le « Grand Avignon », 1 des communes de l'Agglomération de Dracénie et 1 qui concerne la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur.

Le CRES a été sollicité par l'ARS et la DREAL pour coordonner ces formations qui doivent s'étaler sur l'année 2024.

Afin de sensibiliser les porteurs de ces projets, les agents de l'ARS en lien avec les communes concernées et des agents du Conseil régional, deux journées de sensibilisation ont été organisées en décembre 2023 en amont de ces formations en Urbanisme Favorable à la Santé, dites « formations starter ». Le CRES a apporté un soutien méthodologique et logistique afin de mettre en place ces journées, animées par Patrick Berry, qui est également en charge de dispenser les formations.

Financeur

Région Sud

Les différents niveaux d'appropriation de la formation	
Individuel	Permettre aux participants d'acquérir et de conforter leur culture et approches de la promotion de la santé et du processus EIS en lien avec les pratiques professionnelles
Collectif	Aider à la structuration de la dynamique collective au sein de la collectivité en vue du suivi et de l'implication au sein de l'EIS
Organisationnel	Développer au sein de la collectivité une dynamique promotrice de santé en lien avec les projets d'aménagement
Projet	Participer à l'amélioration des projets d'aménagement portés par la collectivité par le biais des études d'impacts en santé

Une formation « starter » pour la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National Aix-Marseille Provence, lauréate parmi les projets sélectionnés suite à cet AMI, a d'ores et déjà eu lieu les 20 et 21 février 2024. Une des finalités principales de ces formations est de pouvoir réunir des personnes concernées par le projet, mais venant d'horizons divers et de permettre de lancer un travail collectif. Les premiers retours des participants ont été très positifs, tandis qu'un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux participants afin de recueillir leurs remarques et leurs propositions d'amélioration.

M Intervention dans le cadre du Service sanitaire en santé environnement des étudiants en santé 2023-2024 de la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille

Dans le cadre du service sanitaire qui s'est déployé en santé environnement pour les étudiants en santé à la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille, le Mouskit a été choisi en 2023 comme l'action de prévention unique que les étudiants vont mettre en œuvre. Pour ce faire, l'équipe pédagogique a été sensibilisée aux risques vectoriels et à l'utilisation de l'outil pédagogique Mouskit par le CRES en partenariat avec l'entomologiste du centre hospitalier du Pays d'Aix et le CoDES 83.

Puis le CRES est intervenu directement auprès des 120 étudiants en octobre 2023 afin de les former pendant une séance de 3h sur « la construction et la réalisation d'une action de prévention à la santé environnementale ».

Les étudiants ont ensuite été accompagnés par l'équipe pédagogique pour la construction de leurs séances de prévention sur le moustique tigre par le biais de l'outil pédagogique Mouskit.

Les actions de prévention sur le moustique tigre proposées par les étudiants seront réalisées auprès d'élèves de plus d'une vingtaine d'écoles de Marseille sur la période de mars à mai 2024.

Enfin, un module Santé Environnement a été créé dans l'espace documentaire "service sanitaire" du site internet du CRES afin de mettre à disposition des étudiants des ressources documentaires et outils en ligne pour la mise en place de leurs actions.

13 Bien vieillir (Plan antichute)

Mise en œuvre du Plan Antichute des personnes âgées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (2022 – 2026)

Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Aujourd'hui, en France, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 1/4 de la population. Notre région connaît une accélération du vieillissement de sa population : en 2040, plus du tiers de la population aura plus de 60 ans et un habitant sur 5 aura 75 ans et plus, contre un sur 10 aujourd'hui.

Le vieillissement de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique.

On estime la prévalence de la fragilité entre 10 et 13% chez les plus de 55 ans. Cette fréquence augmente de manière exponentielle avec l'âge, est plus importante chez les femmes et marquée par d'importantes inégalités sociales. Le repérage et le dépistage de la fragilité chez les individus de plus de 70 ans sont recommandés par la HAS depuis 2013. En effet, des actions de prévention sont possibles pour diminuer le risque d'évolution défavorable vers la dépendance ou la survenue d'évènements graves tels que les chutes.

Une politique nationale de prévention des chutes des personnes âgées a été décidée par le gouvernement en février 2022 et portée par le ministère des Solidarités de l'autonomie et des personnes handicapées et le ministère de la Santé. L'objectif national est de réduire de 20 % en cinq ans le nombre de chutes mortelles ou entraînant une hospitalisation des personnes de 65 ans et plus, en mobilisant des actions autour de six principaux axes préventifs ayant un impact sur la réduction des chutes : repérer et dépister les personnes à risque de chutes, aménager les logements et les espaces publics, favoriser l'accès aux aides techniques, déployer l'activité physique adaptée et améliorer la couverture de l'usage de la téléassistance.

Face à cet enjeu de santé publique majeur, le Plan antichute des personnes âgées pour notre région a pour objectif une diminution de 1 895 hospitalisations et de 167 décès d'ici 2026. En 2022, l'ARS PACA a mandaté le CRES pour élaborer la déclinaison régionale du Plan antichute. Celui-ci a été élaboré collectivement de juin à novembre 2022, à partir des besoins et priorités d'actions recensés par l'ensemble des acteurs régionaux. Avec l'appui du Gérontopôle Sud, l'organisation d'une enquête en ligne, de groupes de travail et des entretiens individuels ont permis de définir les priorités et thématiques principales du Plan. Le document présente la mise en œuvre, le diagnostic territorial, puis le plan d'action du Plan régional Antichute des personnes âgées.

Phase de mise en œuvre du Plan antichute : mise en place du comité technique

Le Plan antichute des personnes âgées en région a été remis à l'ARS en décembre 2022. Depuis, avec l'ARS et leurs partenaires, le CRES coordonne ce Plan en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un comité technique dédié à la mise en œuvre du Plan antichute a été institué le 20 septembre 2023 et a réuni une vingtaine de participants représentants du Gérontopôle Sud, du siège de l'ARS et de ses délégations départementales, des Conseils départementaux, de la Mutualité Française Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur, du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé, de l'Observatoire du médicament, des Dispositifs médicaux, de l'innovation thérapeutique et de l'Observatoire régional de la santé et la Structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients.

Calendrier du pilotage du Plan antichute en région

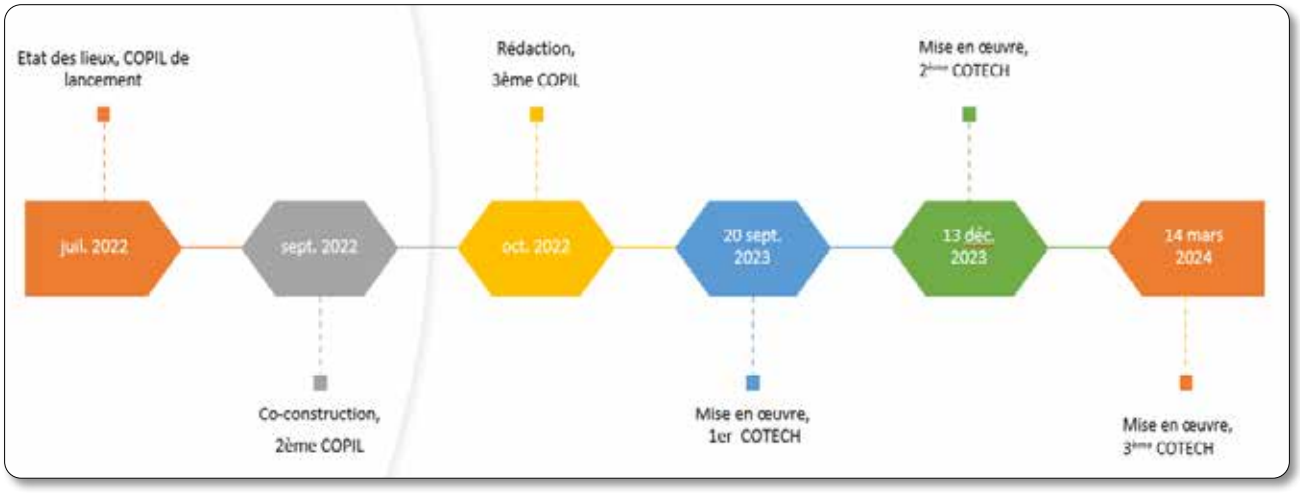

En 2023, un comité technique s'est tenu au CRES, réunissant une vingtaine de participants autour des points suivants :

2ème COTECH - 13 décembre 2023		
Axes et actions Plan Antichute	**Ordre du jour**	**Contribution**
Axe n°2, action n°3 Soutenir le développement et relayer le dispositif Ma Prime Adapt'.	Le virage domiciliaire et le lancement de Ma Prime Adapt' : Quels sont les structures et acteurs relais pour diffuser le dispositif en région ?	*Avec la contribution de Franck Bovis* - *Carsat Sud-Est*
Axe n°4, action n°4 Faire aboutir à la création d'un référentiel consacré à l'APA des séniors.	L'activité physique adaptée aux séniors : Quelle(s) approche(s) et quel(s) outil(s) pour mesurer la réduction de la fragilité du sujet âgé, et ses risques de chuter, avant / après un programme APA ?	*Avec la contribution de Catherine Féart* - *Population Health, Université de Bordeaux*
Axe n°1, action n°4 Contribuer au suivi et à l'évaluation du Plan Anti-chute selon les 2 objectifs spécifiques.	Objectifs opérationnels du Plan Antichute : Quelles sont les différentes sources de données mobilisables pour étudier la réduction du recours aux urgences et des hospitalisations pour motif de chute ?	*Avec la contribution de Guilhem Noel* - *Observatoire Régional de la Santé*

Le CRES a organisé et animé les temps de travail du comité technique et restitué les comptes-rendus aux participants. Les comptes-rendus ont été diffusés auprès d'une quarantaine de personnes.

Le CRES a, par ailleurs, relayé par voie électronique deux lettres d'actualités liées au Bien vieillir et au Plan anti-chute en région, en novembre et décembre 2023.

A En patientant

En 2017, le site En patientant a été créé par le CRES dans le cadre du projet expérimental consistant à expérimenter l'utilisation d'un espace numérique de prévention et de promotion de la santé à l'intention des usagers des maisons régionales de santé (MRS).

En 2019, le site En patientant s'est doté d'une application web orientée vers les cancers. L'application « En patientant… j'en apprends plus sur les cancers » est disponible sur les stores : Google Play et Apple Store.

Afin de faire connaître l'application auprès des partenaires et promouvoir son utilisation par le grand public, le CRES a déployé depuis 2020 des outils de communication.

Mise à jour du site En patientant

En 2023, le site est régulièrement mis à jour, en relais des campagnes de prévention régionales ou nationales.

Financeur

Région Sud

B Plan cancer

Chiffres-clés

- **3** départements bénéficiant de l'expérimentation du « Bus rose »
- **7** dates proposées pour la tournée du « Bus rose »

Financeur

Région Sud

Mise en place expérimentale d'un « Bus rose » dans le cadre de la campagne Octobre rose 2023

Dans le cadre du plan cancer régional 2022-2027, la Région Sud a expérimenté le déploiement d'un dispositif mobile de type **« Bus rose »** dans trois départements ; dans le cadre de la campagne Octobre rose 2023. Il s'agit des départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes.

L'objectif général de cette action est de rénover l'approche du dépistage en région et renforcer la prévention du cancer du sein.

Les objectifs spécifiques sont de :

- réduire les inégalités territoriales et sociales d'accès au dépistage du cancer du sein par une approche positive adaptée aux populations
- favoriser « l'aller vers » pour sensibiliser les femmes à la démarche du dépistage du cancer du sein

Plusieurs partenaires ont été associées à l'action : l'ARS, l'Assurance maladie, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers - Sud - Provence Alpes Côte d'Azur, la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV), la Ligue contre le cancer 13, 04 et 06, le Conseil départemental 04, le CCAS de Barcelonnette, la Mairie d'Arles, la Mairie de Nice.

Le CRES a contribué à cette action en apportant un appui méthodologique/technique.

Différentes activités ont été proposées et coanimées par les différents partenaires de l'action :

- **Animation de stands de prévention et d'auto-examen pour le cancer du sein**.
  Cette activité vise à :
  - informer et sensibiliser aux facteurs de risque du cancer du sein
  - permettre aux participantes d'acquérir de bons gestes pour l'auto-examen dans le cadre du dépistage du cancer du sein.
- **Proposition d'entretiens de prévention** : un professionnel de santé propose des entretiens individuels de prévention aux femmes pour évoquer les facteurs de risque du cancer du sein, sensibiliser à l'auto-examen et orienter les femmes, si elles le souhaitent, à la prise de rendez-vous pour le dépistage. Ces entretiens individuels de prévention permettent aussi de sensibiliser la femme au dépistage d'autres cancers féminins (cancer du col de l'utérus par exemple) et d'aborder d'autres questions/sujets sur la santé des femmes.
- **Accompagnement à la prise de rendez-vous** pour le dépistage du cancer du sein : les femmes sont interrogées sur leur désir de prendre un rendez-vous ou non pour une mammographie. Dans le cas où leur réponse est positive, leur éligibilité à la prise de rendez-vous est vérifiée par des professionnels. Ensuite, des créneaux disponibles pour une mammographie leur sont proposés directement sur le bus ou bien une invitation leur est envoyée après l'action.

15 Santé au travail

A Dispositif régional d'échanges entre les acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé

Chiffres-clés

- **3** journées plénières et 1 groupe de travail en intersession
- **3** réunions d'avancement CRES/financeurs

Financeurs

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé réunit depuis 10 ans un ensemble de professionnels issus des champs de la santé au travail et de la promotion de la santé, représentants de structures multiples : DREETS, CARSAT Sud-Est, ARACT PACA, ARS, réseau Présanse, services de prévention et de santé au travail, ORS, Aix-Marseille Université, Mutualité Française Sud, AP-HM ou encore le réseau des CoDES.

Après avoir finalisé un projet de prévention des maladies cardio-vasculaires auprès des professionnels des TPE et PME du secteur de la restauration, les membres du dispositif régional se sont engagés dans un nouveau cycle de travail depuis 2021.

Les membres du dispositif régional ont ciblé la thématique santé mentale et travail, en lien notamment avec les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19. En s'appuyant sur les objectifs de ce projet définis collectivement, les membres du dispositif ont avancé sur la définition et la mise en œuvre des actions permettant d'atteindre ces objectifs.

Par ailleurs, trois outils de communication et de capitalisation ont été finalisés cette année afin de permettre de valoriser ce dispositif. Ces outils, créés en lien avec une graphiste, sont facilement mobilisables par les partenaires pour présenter le dispositif régional de promotion de la santé au travail.

En 2023, 4 objectifs ont été poursuivis

1 Mettre en place trois journées d'échanges et de travail avec le groupe constitué

En 2023, le cycle de travail initié fin 2021 a été poursuivi sur le nouveau projet concernant la santé mentale au travail à partir de l'objectif général suivant : **Promouvoir la santé mentale dans le milieu du travail auprès des salariés et des employeurs des entreprises de 10 salariés et moins d'ici 2025.**

En 2023, le groupe s'est appuyé sur la définition de cet objectif général et des objectifs spécifiques et opérationnels qui en découlent pour avancer sur la construction de ce projet.

Un psychiatre du Centre hospitalier de Montperrin a également intégré ponctuellement le dispositif afin d'apporter son expertise en santé mentale. Des liens ont également été engagés avec ESPER Pro.

Objectifs des différentes journées :

- **Vendredi 26 mai 2023 :**
  - Prendre connaissance des recommandations de l'évaluation externe du dispositif réalisée par le cabinet CMI en 2022
  - Point d'avancement de l'expérimentation du projet prévention des maladies cardiovasculaires dans la restauration dans le 05 (GEST-CODES 05)
  - Avancer sur la stratégie de communication des outils de communication autour du dispositif
  - Poursuivre la construction du projet santé mentale au travail dans les petites et très petites entreprises
  - Travaux de groupes sur le plaidoyer et les principaux messages à diffuser à destination des employeurs.

- **Vendredi 29 septembre 2023 :**
  - Poursuivre la construction du projet « santé mentale au travail » dans les entreprises de moins de 10 salariés
  - Atelier 1 : Construction en sous-groupes des fiches actions à partir des 4 objectifs opérationnels du projet
  - Atelier 2 : Travail en sous-groupes sur la mise en œuvre des actions identifiées lors de l'atelier 1
  - Rencontrer de nouveaux acteurs sur cette thématique et partager des informations

- **Jeudi 7 décembre 2023**
  - Échanges autour de l'outil AMAROK dans le cadre de l'objectif : proposer une auto-évaluation à destination des employeurs
  - Retour sur le groupe de travail inter-session de novembre 2023 concernant la construction du plaidoyer
  - Atelier 1 : Poursuite du travail autour de l'argumentaire du plaidoyer
  - Atelier 2 : Travail autour de la carte partenariale

Ces journées ont réuni entre 12 et 14 participants, avec une typologie assez variée : ingénieur de prévention, ingénieur conseil, chargée de mission, chargée de communication, médecin du travail, chargés de projets, psychologue du travail, psychiatre, enseignant chercheur…

Les journées de travail font l'objet de nombreux échanges entre les participants qui permettent à la fois de préciser les objectifs du groupe et de proposer de nouveaux axes de collaboration ou de travail.

L'avancée sur le projet de prévention a pu se poursuivre cette année (précisions des objectifs, déclinaison des objectifs opérationnels en fiches actions, travail sur le fond et la forme du plaidoyer, travail sur la carte partenariale, recherche de ressources expertes pouvant être associées à ce projet…).

2 Organiser 2 groupes de travail en intersession avec des membres volontaires du groupe

Il est prévu dans le projet d'organiser deux groupes de travail en intersession dans l'année : un seul a pu être organisé en 2023, en visioconférence, en novembre.

L'objectif a été de travailler sur le plaidoyer auprès des employeurs. En effet, en lien avec l'ARS et la DREETS, et conformément à l'avancée des travaux sur chacun des 4 objectifs opérationnels du projet, il est apparu pertinent d'avancer sur cet objectif à destination des employeurs.

Le groupe de travail a réuni 5 participants. Il s'est agi à chaque fois de professionnels volontaires et intéressés par la thématique. Leur implication dans ces groupes de travail en intersession traduit leur intérêt pour le dispositif régional.

Le groupe de travail en intersession a fait l'objet de nombreux échanges entre les participants.

Les travaux produits lors du groupe de travail en intersession ont été présentés lors de la 3ème journée plénière.

3 Coordonner le suivi du projet en organisant 3 réunions d'avancement avec l'ARS et la DREETS

Les professionnels se sont réunis aux dates suivantes :
- 25 avril 2023
- 13 juillet 2023
- 7 septembre 2023

Les trois réunions ont permis d'aborder plusieurs points essentiels concernant le projet en cours, les organismes/personnes ressources à mobiliser dans le cadre de ce projet, la mise en œuvre des recommandations du cabinet d'évaluation CMI, les perspectives pour le dispositif régional de promotion de la santé au travail.

4 Promouvoir le dispositif régional d'échanges des acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé dès que possible

Le dispositif régional de promotion de la santé au travail a été présenté dès que possible aux différentes institutions. Il fait l'objet d'une page dédiée sur le site du CRES permettant de valoriser ce dispositif.

Les trois outils de communication du dispositif ont été finalisés en septembre 2023. Il s'agit d'un dépliant, d'un clip vidéo et d'un diaporama de présentation.

Le dépliant et le clip vidéo sont accessibles sur la page dédiée au dispositif sur le site du CRES accessible ici.

Une stratégie de communication de ces outils a été co-construite lors des réunions plénières. Certains participants ont déjà pu relayer ces outils via leurs canaux de communication.

Le CRES a communiqué ces outils sur son site internet, sa page LinkedIn et dans sa newsletter mensuelle.

16 Accompagnements méthodologiques

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Financeur

Direction PJJ Sud-Est

La convention pluriannuelle de 3 années, signée en 2021 entre la Direction InterRégionale Sud-Est de la PJJ et le CRES, dans la suite du travail engagé depuis 2013 sur le projet « PJJ promotrice de santé », arrive à son terme en 2023.
Le projet « PJJ promotrice de santé » a pour objectif principal d'améliorer la santé globale des jeunes pris en charge par la PJJ, la santé étant posée comme un facteur de réussite de la prise en charge éducative. Il est construit de manière à agir selon les 5 axes de la promotion de la santé, développant ses actions auprès des jeunes, de leur famille, des professionnelles de la PJJ ainsi que des partenaires, professionnels du soin et de l'éducatif.

En 2023, l'accompagnement du CRES sur l'animation régionale du projet s'est organisé autour des différents temps de rencontre et de réunions :

- Comités technique santé, instance institutionnelle réunissant les conseillères technique en promotion de la santé des territoires, 5 fois par an
- Analyse des pratiques professionnelles. Organisés les mêmes jours que les comités techniques, ces temps de partage et de réflexion réunissent les conseillères techniques en promotion de la santé et la conseillère technique santé de la DIR
- Étayages méthodologiques ou thématiques, organisés à la demande des conseillères techniques en promotion de la santé : création de contenu et animation

En 2023, le CRES a conduit 2 étayages : l'un sur les techniques d'animation et le second sur les outils pédagogiques. Le CRES a également assisté la conseillère technique santé de la région dans son intervention, auprès d'une équipe, sur la participation des jeunes.
2023 a également été l'année d'organisation du séminaire régional des référentes santé. Première journée régionale entièrement dédiée aux professionnelles assurant cette mission, le séminaire a été coconstruit avec des référentes issues des différents territoires et a alterné différents formats : temps de présentations en plénière, ateliers d'échanges sur les partenariats, espaces ouverts de découverte et de collaboration, ateliers thématiques. Une trentaine de référentes santé ont participé à cette journée.
Enfin, le CRES a participé aux 2 regroupements nationaux organisés en mars et octobre par la Fédération Promotion Santé et la direction de la PJJ. Le premier a porté sur la thématique des compétences psychosociales et le second sur la santé environnementale.

À compter de 2024, une nouvelle convention de 3 années viendra soutenir l'élaboration et le suivi de la prochaine feuille de route régionale.

Les sigles

ADEE : Association pour le développement de l'éducation à l'environnement

AP-HM : Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille

APA : Activité physique adaptée

ARS : Agence régionale de santé

ARBE : Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement

ASV : Atelier santé ville

BIB-BOP : Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CELESTER : Construisons ensemble l'environnement et la santé des territoires

CIDB : Centre d'information sur le bruit

CLS : Contrats locaux de santé

CLSM : Conseils locaux de santé mentale

CNMSS : Caisse nationale militaire de sécurité sociale

Codeps 13 : Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône

CoDES : Comité départemental d'éducation pour la santé

COMETE : COMpétences psychosociales en Éducation du paTiEnt

CNR : Conseil National de la Refondation

CPO : Contrat Pluriannuel d'Objectif

CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé

CRES : Comité régional d'éducation pour la santé

CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

CTS : Conseil territorial de santé

CTSM : Contrat territorial de santé mentale

CYPRES : Centre d'information pour la prévention des risques majeurs

DAC : Dispositif d'appui à la coordination

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

DRSPI-PPS : Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé

EEDD : Éducation à l'environnement et au développement durable

EIS : Évaluation d'impact en santé

EPS : Éducation pour la santé

ETP : Éducation thérapeutique du patient

GRAINE : Réseau régional pour l'éducation à l'environnement

HAS : Haute Autorité de santé

INCA : Institut national du cancer

INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

IREPS : Instance régionale en éducation et promotion de la santé

MRS : Maison régionale de santé

MSP : Maison de santé pluri-professionnelle

ORS : Observatoire régional de la santé

OSCARS : Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

Planète : Promouvoir l'activité physique en éducation thérapeutique

PNSE : Plan national santé environnement

PRS : Projet régional de santé

PRSE : Plan régional santé environnement

PRST : Plan régional santé au travail

PTSM : Projets territoriaux de santé mentale

RPIB : Repérage précoce intervention brève

SEC : Structure d'exercice coordonné

SENS : Master Société, environnement et enjeux sanitaires

SISM : Semaine d'information en santé mentale

SFSP : Société française de santé publique

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

URPS : Union régionale des professionnels de santé

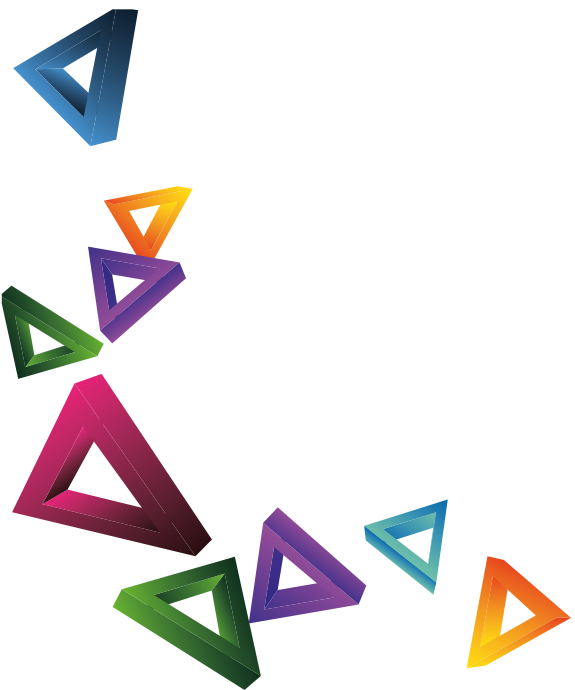

Notes

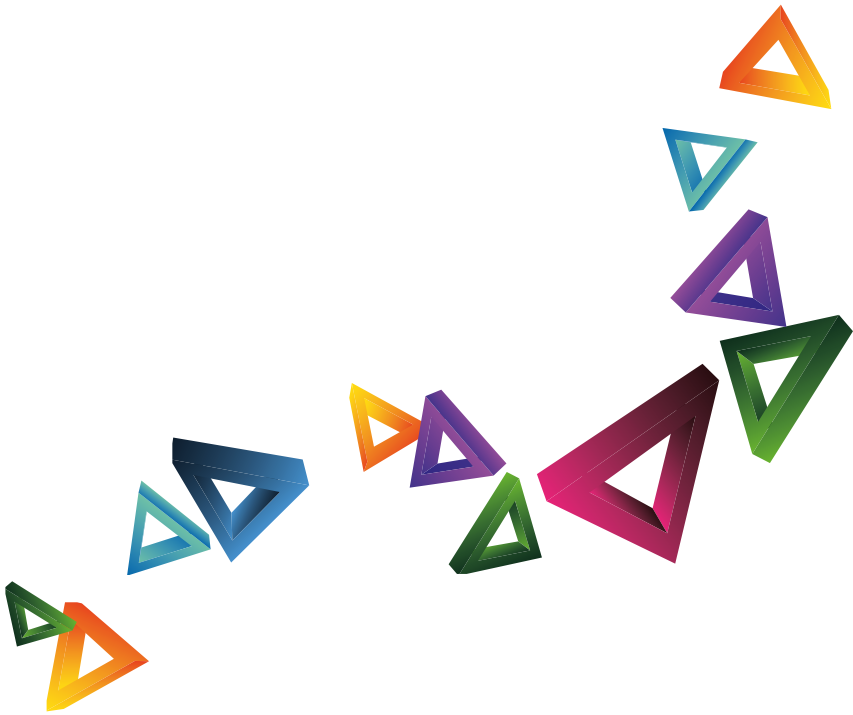

Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille - Tél. : 04 91 36 56 95
e-mail cres-paca@cres-paca.org
https://www.cres-paca.org